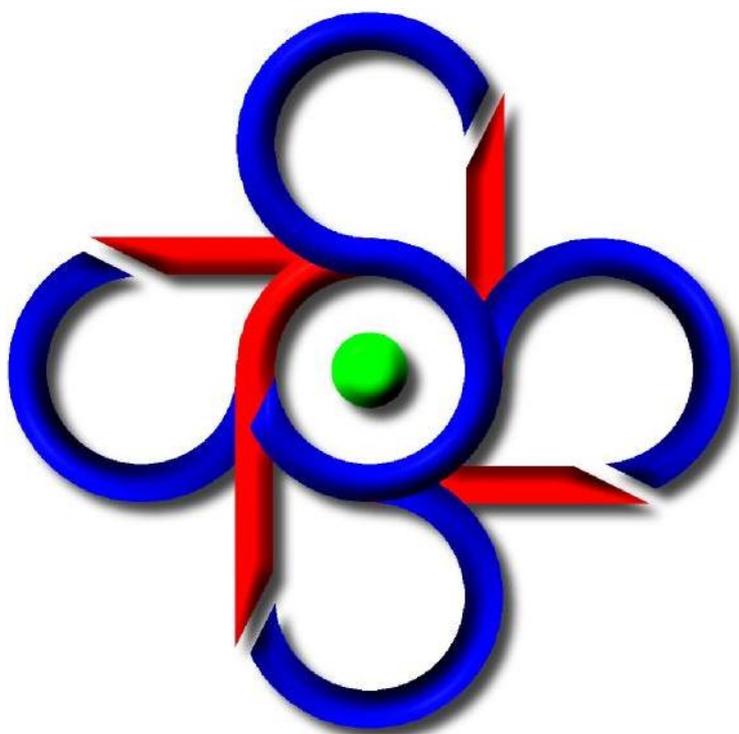


**- Portiers PersoCode S -
PékatrèsPC**



Manuel Utilisateur

Table des matières

1	Installation	5
1.1	Installation du logiciel PékatrèsPC sous Windows	5
1.2	Installation de la clef de Transfert USB/Infrarouge	7
2	Généralités	10
2.1	Contexte	10
2.2	Principe	11
2.3	Communication	13
2.4	Paramètres avancés	13
3	Accès aux paramètres d'un portier PersoCode S	13
3.1	Import infrarouge des paramètres d'un portier	13
3.1.1	Procédure	14
3.1.2	Sécurisation des données	15
3.1.2.1	Cas de la mise en service	16
3.1.2.2	Cas du premier import suivant la mise en service	17
3.1.3	Positionnement relatif	17
3.1.3.1	Emplacement des transducteurs	17
3.1.3.2	Directivité	18
3.1.3.3	Portée	18
3.2	Ouverture d'une copie locale sauvegardée	19
4	Modification des paramètres	20
4.1	Panneau principal	20
4.1.1	Nom du portier	20
4.1.2	Numéro de série	21
4.1.3	Version	21
4.1.4	Date d'installation (première mise en service)	22
4.1.5	Température de fonctionnement	22
4.1.6	Date et heure	22
4.1.6.1	Passage automatique heure d'été/heure d'hiver	23
4.1.6.2	Utilisation de la date et de l'heure du système local	24
4.1.6.3	Réglage manuel	24
4.1.7	Niveau de charge des piles	24
4.2	Gestion des types de codes	25
4.2.1	Paramètres généraux	26
4.2.1.1	Limite des codes à usage limité	26
4.2.1.2	Durée des codes instantanés	27
4.2.1.3	Temps de recouvrement	27
4.2.1.4	Début d'année glissante	27
4.2.1.5	Heures de début et de fin des codes de date à date	28
4.2.2	Codes Perso	28
4.2.2.1	Ajout d'un code Perso	29
4.2.2.2	Modification d'un code Perso	29
4.2.2.3	Suppression d'un code Perso	29
4.2.3	Oppositions sur code	30
4.2.3.1	Ajout d'une opposition sur code	30
4.2.3.2	Modification d'une opposition sur code	31
4.2.3.3	Suppression d'une opposition sur code	31
4.2.4	Activation des types de code	31

4.2.4.1	Codes Instantanés	31
4.2.4.2	Codes Perso	32
4.2.4.3	Codes MultiActivités	32
4.2.4.4	Codes de Date à Date	33
4.2.4.5	Codes Permanents	34
4.2.4.6	Codes Occasionnels	34
4.2.4.7	Codes Périodiques journaliers	35
4.2.4.8	Codes Périodiques hebdomadaires	35
4.2.5	Code gestionnaire	36
4.2.6	Profil	36
4.3	Gestion de l'énergie	38
4.3.1	Mode éco	39
4.3.2	Seuil d'alerte	39
4.3.3	Date de changement des piles	40
4.3.4	Tension maximale	40
4.4	Gestion du clavier	41
4.4.1	Alarme blocage clavier	41
4.4.2	Nombre d'erreurs avant blocage	41
4.4.3	Durée du premier blocage	41
4.4.4	Base de numération	42
4.5	Gestion des modes de configuration	42
4.5.1	Type de portier (Gestion de l'Anti-pass-back)	42
4.5.2	Codage des sorties	43
4.5.2.1	Codage des sorties en Mode Standard	43
4.5.2.2	Codage des sorties en Mode Utilisateurs étendus	44
4.5.2.3	Codage des sorties en Mode numéro de porte	44
4.6	Gestion des entrées/sorties	44
4.6.1	Types de sortie	45
4.6.1.1	Sortie Impulsionnelle	45
4.6.1.2	Sortie Bistable	45
4.6.1.3	Sortie Inactive	45
4.6.2	Action en fin de code	45
4.6.3	Action liée à l'entrée	46
4.6.3.1	Activation de S0	46
4.6.3.2	Déport de la touche VAL	46
4.6.4	Lecture de l'entrée logique	47
4.6.5	Activation de la sortie S0 (Mode de test)	47
4.7	Gestion de la dérogation	48
4.8	Gestion de l'agenda	48
4.8.1	Mode agenda automatique	49
4.8.2	Mode agenda sur code	49
4.8.3	Définition des plages horaires	49
4.9	MultiActivités	50
4.10	Clonage	51
5	Export des paramètres d'un portier PersoCode S	51
5.1	Procédure	52
5.2	Positionnement relatif	53
6	Journal des évènements	53
6.1	Téléchargement	53

6.2 Consultation	54
6.3 Consolidation des données.....	54
6.4 Suppression d'enregistrements	55
6.5 Configuration des événements mémorisés	55
7 Réglage des préférences	57
7.1 Préférences du journal.....	57
7.1.1 Suppression automatique des événements trop anciens.....	57
7.1.2 Effacement du journal du portier.....	57
7.2 Préférences des paramètres avancés	58
8 Mises à jour du firmware (micro-logiciel).....	58
9 Glossaire	59

1 Installation

1.1 Installation du logiciel PékatrèsPC sous Windows



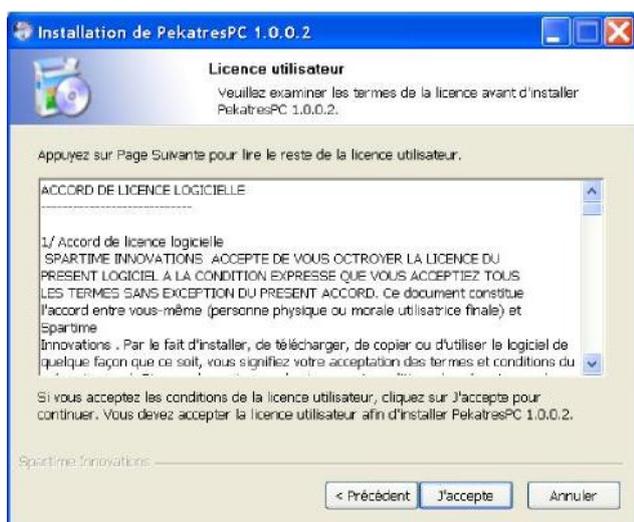
L'installation du logiciel PékatrèsPC doit être réalisée **AVANT** d'insérer la « Clef de transfert USB/Infrarouge » dans un port USB.



Afin de pouvoir installer le logiciel PékatrèsPC sur votre ordinateur, vous devez disposer des droits d'administrateur.



Pour démarrer l'installation du logiciel PékatrèsPC, vous devez double-cliquer sur le fichier exécutable PekatresPC_version_setup.exe que vous avez téléchargé sur le site www.spartime.com. La fenêtre ci-contre apparaît alors. Il convient de cliquer sur le bouton « Suivant » afin de continuer l'installation.



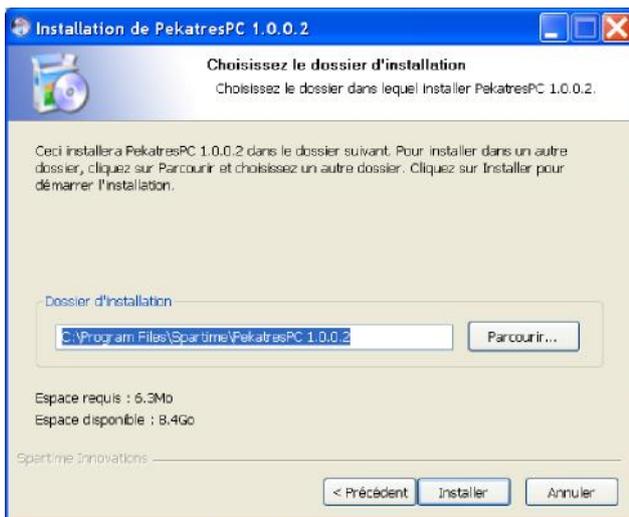
L'écran suivant vous présente alors l'accord de licence que vous devez lire et vous engager à respecter avant de pouvoir continuer l'installation. Le texte de cet accord de licence sera également disponible au format texte dans le dossier d'installation en vue d'une consultation future. Si vous approuvez l'accord de licence, cliquez sur « J'accepte » afin de continuer. Dans le cas contraire, cliquez sur « Annuler » afin de mettre fin

à

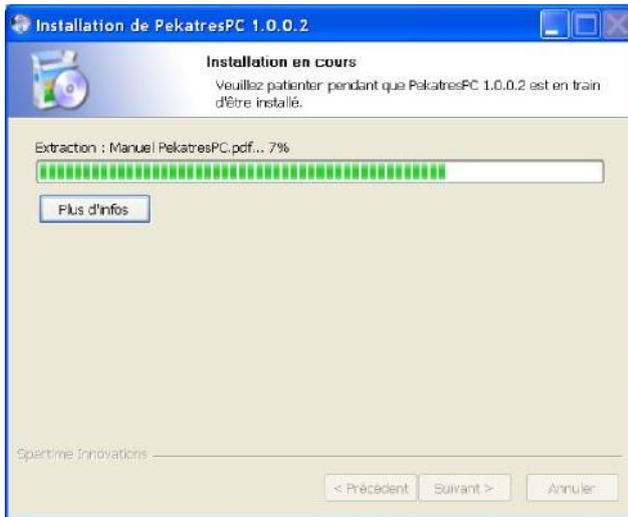
l'installation.



L'écran suivant vous permet alors de choisir quels éléments seront installés. Il est évidemment impératif de laisser le programme sélectionné. Les autres options permettent de choisir d'installer ou non la documentation (le présent document), et de créer ou non des raccourcis dans le menu démarrer et/ou sur le bureau. Il est conseillé de laisser les options par défaut, et de cliquer sur « Suivant » afin de continuer l'installation.



L'écran suivant permet de choisir l'emplacement où sera installé le programme. Encore une fois, il est conseillé de laisser le choix par défaut, puis de cliquer sur le bouton « Installer » afin de lancer l'installation avec les options choisies.



L'écran suivant permet alors de suivre la progression de l'installation qui ne prend en général que quelques secondes.



Une fois l'installation achevée, ce dernier écran apparaît afin de signaler que tout s'est passé correctement. Cliquez sur le bouton « Fermer » afin de terminer le processus d'installation. Vous pouvez maintenant lancer le programme PékatrèsPC en double cliquant sur l'icône qui a été créée sur le bureau et/ou dans le menu démarrer.

1.2 Installation de la clef de Transfert USB/Infrarouge



L'installation du logiciel PékatrèsPC doit être réalisée **AVANT** d'insérer la « Clef de transfert USB/Infrarouge » dans un port USB.



Afin de pouvoir installer la clef de transfert USB/Infrarouge sur votre ordinateur, vous devez disposer des droits d'administrateur.

Afin d'installer la clef de transfert sur votre ordinateur, il suffit d'insérer celle-ci dans un port USB disponible de votre ordinateur. Il est conseillé d'utiliser toujours le même port USB de votre ordinateur pour brancher la clef

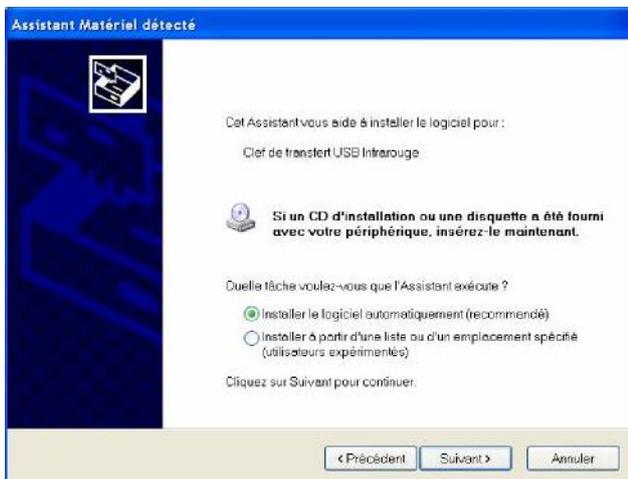
de transfert. En effet, cette étape d'installation doit être réalisée pour chaque nouveau port sur lequel vous branchez la clef de transfert.



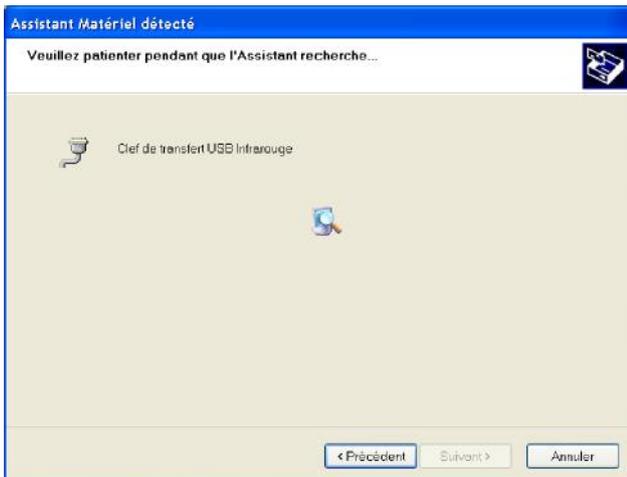
Lors de l'insertion de la clef de transfert dans un nouveau port USB de votre machine, un message infobulle semblable à celui ci-contre devrait vous avertir de sa détection.



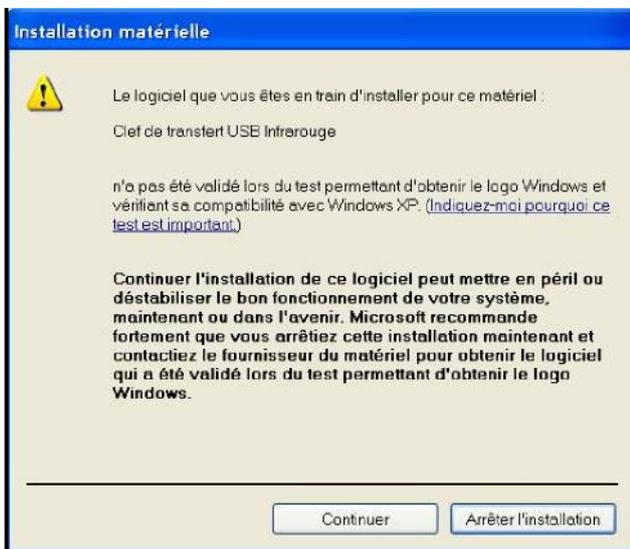
Aussitôt après, la fenêtre ci contre devrait apparaître, vous demandant si vous souhaitez vous connecter afin de chercher le pilote sur internet. Sélectionnez « Non, pas pour cette fois », puis cliquez sur « Suivant> »



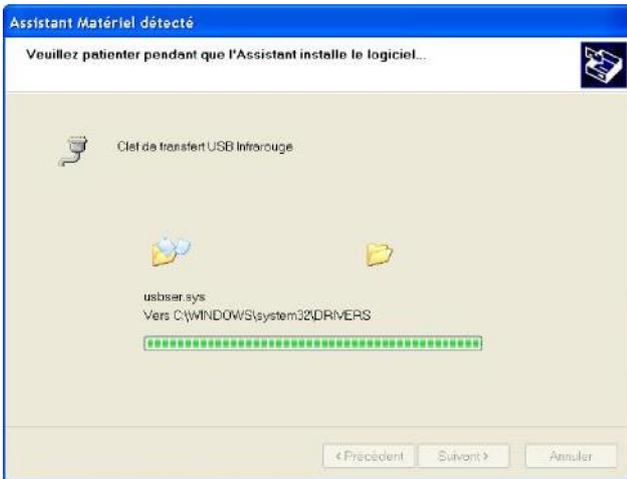
L'écran suivant vous demande de choisir entre un mode automatique, ou un mode avancé. Sélectionnez le mode automatique, puis cliquez sur « Suivant> ».



L'assistant d'installation recherche alors le pilote adéquat. Si vous avez pris le soin d'installer le logiciel PékatrèsPC avant d'insérer la clef de transfert (comme il est préconisé plus haut), le pilote devrait être trouvé automatiquement.



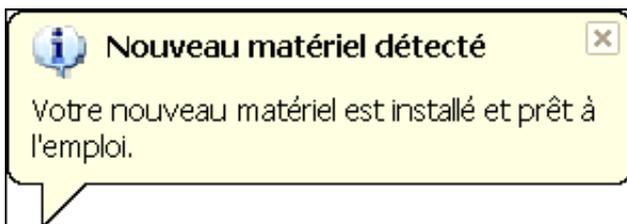
Il est fort probable qu'un message tel que celui reproduit ci-contre vous déconseille de continuer car le pilote n'a pas été signé numériquement. Ne tenez pas compte de ce message alarmiste, et cliquez sur « Continuer ». Il est inutile de contacter Spartime, tel que recommandé, afin d'obtenir un pilote validé par Microsoft: Un tel pilote n'existe pas.



Après avoir cliqué sur « Continuer », la boîte de dialogue suivante apparaît, vous permettant de suivre l'avancement de l'installation du pilote.



Enfin, une fois le pilote installé, la boîte de dialogue ci-contre annonce le succès de l'opération.



Le message info-bulle initial est alors remplacé par celui ci-contre indiquant que la clef de transfert est désormais utilisable.

2 Généralités

2.1 Contexte

Spartime Innovations commercialise toute une série de produits de contrôle d'accès qui – bien qu'ayant des fonctions et des domaines d'application différents – ont une partie de leur électronique en commun. Ces produits, bien qu'ils puissent être utilisés quasiment aussitôt déballés, sont

hautement configurables. Il est ainsi possible de les adapter de façon très précise à un besoin très spécifique. L'objet du présent document est de présenter les différentes options de configuration de cette partie électronique commune, ainsi que de présenter comment utiliser le logiciel PékatrèsPC afin de les modifier.

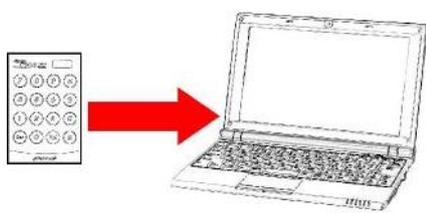
Le logiciel PékatrèsPC n'est donc pas indispensable au bon fonctionnement de votre système de contrôle d'accès Spartime, mais il vous permettra d'en tirer le meilleur profit.

Les produits Spartime configurables grâce au logiciel PékatrèsPC seront nommés dans la suite de ce document de façon générique: « Portier PersoCode S ». Ils sont identifiables à la présence d'un logo « PersoCodeS » éventuellement suivi d'autres lettres, ou bien du logo « PersoCode Inside ».

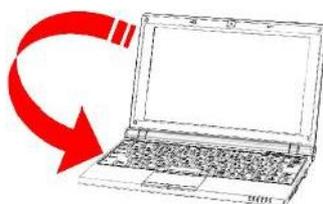
Il est possible que certaines options décrites dans ce document n'apparaissent pas lors de l'utilisation du logiciel avec un modèle précis de Portier PersoCode S. En effet ce document présente l'intégralité des fonctions utilisables, mais certaines ne sont pas disponibles sur certains produits.

2.2 Principe

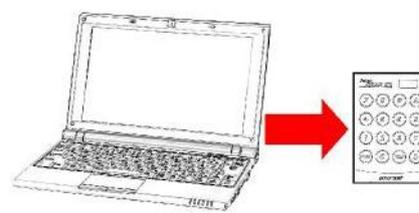
Le logiciel PékatrèsPC permet de modifier les paramètres internes d'un portier PersoCode S. Pour cela, il les télécharge intégralement par infrarouge (cette étape est nommée par la suite « *import* » et dure environ une seconde) et en crée une copie dans la mémoire du PC. Par la suite, toutes les modifications réalisées à l'aide du logiciel PékatrèsPC affecteront cette copie, et non pas directement le portier. Les modifications peuvent donc être réalisées sans que le PC soit en vis à vis du portier. Une fois toutes les modifications effectuées, il convient de les transmettre au portier (étape nommée « *export* » durant environ une seconde également). Il est important de comprendre que tant que l'étape d'export n'a pas été réalisée, aucune des modifications ne saurait être prise en compte par le portier puisqu'elles n'ont été appliquées qu'à la copie locale.



Import et création d'une copie locale



Modifications de la copie locale



Export des modifications

Note: Le logiciel PékatrèsPC permet également la consultation du journal des événements survenus sur le portier. Néanmoins, le journal n'est pas considéré comme un paramètre, et n'est pas téléchargé en même temps que ceux-ci, principalement parce que sa taille grèverait fortement le temps de téléchargement. Il convient donc de le télécharger lorsque l'on désire le consulter, et ce même si une importation des paramètres a déjà été réalisée.

Les 3 étapes doivent théoriquement se dérouler dans l'ordre indiqué (import - modification - export). Si l'ordre n'est pas respecté, des messages d'erreur peuvent survenir. Par exemple, si on enchaîne les étapes suivantes:

- Import - Modification - Import: Un message signale que des modifications n'ont pas été exportées, et qu'elles seront écrasées si l'utilisateur désire continuer.

Pour des raisons de sécurité évidentes, la communication infrarouge entre le portier et le PC est chiffrée, et nécessite un code dit « code gestionnaire », ou « code installateur ». Le code gestionnaire permet un accès complet aux paramètres du portier, alors que le code installateur ne permet qu'un accès limité - mais suffisant pour une mise en service du produit - à ces paramètres. Le code gestionnaire est différent pour chaque portier, mais ne change pas automatiquement (il peut néanmoins être changé via le menu « Codes »). Le code installateur en revanche est non seulement différent pour chaque portier, mais également pour chaque jour, ce qui garanti que si un installateur a été autorisé (grâce à la délivrance d'un code installateur)

à

intervenir sur un portier un jour donné, il ne pourra pas revenir le lendemain ou un autre jour afin de modifier des paramètres sans l'autorisation du gestionnaire, ni intervenir le même jour sur un autre portier.

Cependant, et afin de faciliter la mise en service, le code installateur de tous les portiers est figé en usine à « 0000000 » (sept fois zéro) jusqu'à la première mise en service. Cette première mise en service correspond au jour de la première utilisation de ce code « 0000000 ». Tant qu'on est dans cette journée de première mise en service, le code « 0000000 » peut être utilisé, y compris pour effectuer des changements de date et d'heure (le jour de première mise en service s'ajuste automatiquement dans le portier). En revanche, dès lors que ce code a été utilisé au moins une fois, et que le portier passe de lui même par minuit, ce code devient inactif, et est remplacé par le code installateur du jour qui doit être calculé par le gestionnaire grâce à un serveur de codes (PersoCodeCD par exemple). Pour cette raison, lors du premier import des paramètres, le logiciel PékatrèsPC essaye de communiquer en utilisant le code « 0000000 ». Il est donc normal que le programme PékatrèsPC ne demande pas de code gestionnaire ou installateur le jour de sa mise en service, mais qu'en revanche il en réclame un lors d'un import

ultérieur.

2.3 Communication

Afin de communiquer avec les portiers PersoCode S, le logiciel PékatrèsPC utilise une « Clef de transfert USB/Infrarouge ». Cette clef est obligatoire pour utiliser le logiciel PékatrèsPC. En effet, ni l'éventuel port infrarouge intégré au PC, ni une clef IrDA plus classique ne sauraient convenir.



Il n'est pas impératif que cette clef de transfert USB/Infrarouge soit connectée tout au long de l'utilisation du logiciel PékatrèsPC, néanmoins elle sera requise lors notamment de l'import et de l'export des paramètres.



Veillez à installer le logiciel PékatrèsPC avant d'insérer la clef de transfert USB/Infrarouge dans un port USB de votre ordinateur, sans quoi le pilote ne serait pas disponible sur votre ordinateur.

2.4 Paramètres avancés

3 Accès aux paramètres d'un portier PersoCode S

Lorsque l'on lance le logiciel PékatrèsPC, sa fenêtre principale est vide. En effet, il n'a au lancement aucune donnée sur lesquelles travailler. Il faut donc lui fournir une copie locale. Il existe deux moyens de faire ceci: Soit ouvrir une copie locale préalablement téléchargée et sauvegardée, soit importer les paramètres d'un portier par infrarouge et en créer une copie locale.

3.1 Import infrarouge des paramètres d'un portier

Il s'agit de la méthode à privilégier. En effet, même si les paramètres d'un portier ont déjà été importés, il est toujours possible qu'ils aient été modifiés depuis le dernier import, soit par le logiciel PékatrèsPC fonctionnant sur une autre machine, soit via l'usage de codes fonction. Dans ce cas la copie locale précédemment importée n'est plus à jour, et l'utiliser risque de conduire à l'écrasement des modifications qui auraient été apportées aux paramètres par un autre moyen (autre logiciel PékatrèsPC, codes fonctions...).

3.1.1 Procédure

Pour lancer un import infrarouge des paramètres, il convient d'utiliser le menu « Fichier » Importer » présent dans la fenêtre principale. Il convient également qu'une clef de transfert USB/Infrarouge soit connectée, sans quoi un message d'erreur indiquera l'impossibilité de réaliser l'import.



Une boîte de dialogue apparaît alors, rappelant la procédure à suivre scrupuleusement:

- **Activer le port Infrarouge du portier en appuyant sur la touche i.**



Cette étape ne concerne en fait que les portiers dont le « [Mode eco.](#) »

(cf. §4.3.1) est activé. Néanmoins, appuyer sur la touche **V** d'un portier dont le mode éco est désactivé ne perturbe en rien son fonctionnement. L'activation de l'infrarouge est signalée par l'émission d'un son de plus en plus aigu, durant environ une seconde, de la part du portier. Attention, un portier en mode éco désactive son infrarouge automatiquement au bout de 8 secondes. Cette désactivation est signalée par l'émission d'un son de plus en plus grave, durant environ une seconde, de la part du portier. Il est impératif que vous ayez pressé le bouton [OK] (cf. prochaines étapes) AVANT que l'infrarouge n'ait été désactivé, sans quoi il faut reprendre la procédure du début.

- **Diriger la Clef de transfert USB/Infrarouge vers le portier.** La communication infrarouge est en effet une communication directionnelle et à courte portée. Il s'agit de faire en sorte que le portier et la clef de transfert soient à même de dialoguer. Se référer au §3.1.3 pour un positionnement relatif correct du portier et de la clef de transfert.
- **Presser OK +.** Lorsque vous êtes prêt, que les étapes précédentes ont été réalisées, il convient d'en avvertir le logiciel PékatrèsPC en cliquant sur , ou encore en pressant la touche « Entrée » de votre clavier. Attention, il est impératif que ce bouton ait été pressé AVANT que le portier ne désactive son infrarouge (soit 8 secondes après l'avoir activé).
- **Ne plus bouger** pendant le transfert. En effet, le dialogue infrarouge entre le portier et la clef dure environ une seconde, et pendant ce temps il est important de rester immobile autant que faire se peut, afin d'éviter de perturber la communication. A l'issue de l'import, une boîte de

dialogue annonce le succès ou l'échec de l'opération. A l'apparition de ce message, et à ce moment là seulement, il est possible de ne plus conserver l'alignement et la distance idéaux entre le portier et la clef de transfert.

En cas d'erreur lors de l'import, il convient de recommencer la procédure au début, en veillant à respecter les consignes de positionnement données au [§3.1.3.](#)

Si aucune copie locale des paramètres n'est déjà présente sur le PC, ce dernier va faire apparaître la boîte de dialogue ci-contre, qui vous engage à préciser un nom sous lequel ce portier sera connu.



Le plus souvent, il est pratique de donner le même nom que le lieu qui est protégé par ce portier (Salle polyvalente, Salle de réunion n°214, Court extérieur A, etc...). Si aucun nom n'est précisé, la copie locale est automatiquement appelée « Portier N°xxx », où xxx représente le numéro de série du portier dont on vient de réaliser l'import des paramètres.

3.1.2 Sécurisation des données

Comme indiqué précédemment, l'accès aux paramètres d'un portier via un import est sécurisé. La communication infrarouge elle-même utilise un protocole chiffré basé sur l'échange d'une clef de session différente à chaque import/export. Par ailleurs, chaque fois que le logiciel PékatrèsPC essaye d'accéder à la mémoire d'un portier, ce dernier lui réclame un mot de passe. Ce « mot de passe » peut être de deux natures: Soit le « Code Gestionnaire », soit le « Code Installateur ». Ces deux codes ne peuvent être générés que par un logiciel de génération de codes correctement configuré pour gérer ce portier spécifique. Ceci garantit que les seules personnes susceptibles d'accéder aux paramètres d'un portier sont soit le propriétaire du portier, soit une personne directement mandatée par celui-ci.

Le code gestionnaire est spécifique à chaque portier, et ne change pas dans le temps (sauf en cas de modification manuelle, cf. [§4.2.5](#)). Il permet d'accéder à l'ensemble des paramètres du portier. Ce code ne doit jamais être divulgué à un tiers, sans quoi la sécurité du site serait compromise, ce code permettant indirectement l'ouverture de la porte à n'importe quel instant.

Le code installateur lui aussi est spécifique à chaque portier, mais également à chaque jour. Il est ainsi possible de donner temporairement (une journée) l'accès aux paramètres d'un portier spécifique à un tiers (un installateur par exemple). Ce code ne permet néanmoins pas l'accès à tous les

paramètres. Il est par exemple impossible de visualiser ou de modifier les codes perso via un code installateur.

3.1.2.1 Cas de la mise en service

Afin de faciliter la première mise en service, les portiers sont néanmoins configurés en usine avec un code installateur par défaut, identique sur tous les portiers, et valide jusqu'à la première mise à la date et à l'heure, et toute la journée de cette première mise à la date et à l'heure.

Ainsi, lorsqu'un portier lui demande un mot de passe, le logiciel PékatrèsPC vérifie tout d'abord s'il en possède un dans sa base de données. Si ce n'est pas le cas (cas d'une mise en service: Premier import), il essaye alors ce code par défaut, commun à tous les portiers. Il est donc fort probable que lors du premier import, aucun mot de passe ne soit demandé, et que le logiciel PékatrèsPC fonctionne en mode installateur (ce que l'on peut vérifier dans la barre de titre après un import réussi).

S'il est nécessaire d'accéder au mode gestionnaire lors de cette mise en service, il convient d'utiliser le menu « FichierCode Code Gestionnaire » afin de forcer la saisie du Code Gestionnaire. Ce menu fait apparaître la fenêtre suivante:



Une fois le Code Gestionnaire saisi (se reporter au manuel du logiciel de génération de codes dont vous disposez), et comme l'indique la fenêtre reproduite ci-après, qui apparaît après l'appui sur le bouton **OK**, il convient de réaliser un nouvel import afin que le logiciel PékatrèsPC ait l'opportunité de le présenter au portier.



Le passage en mode Gestionnaire ne sera effectif qu'à l'issue de ce nouvel import.

3.1.2.2 Cas du premier import suivant la mise en service

Lorsque la mise en service (incluant notamment le réglage de la date et de l'heure du portier) à été effectuée, le code installateur par défaut est inactif.

Ainsi, dès le lendemain, si vous essayez de réaliser un import des paramètres, la fenêtre ci-contre apparaît, vous enjoignant de saisir un code afin que le portier autorise l'accès à ses paramètres.



Ce code peut être soit le Code Gestionnaire, soit le Code Installateur. Quel que soit le code saisi, il est mémorisé par PékatrèsPC. Si vous avez saisi le Code Installateur du jour, plus aucun code ne vous sera demandé pour la journée. Si en revanche c'est le Code Gestionnaire qui a été saisi, plus aucun code ne sera jamais demandé à moins que vous ne modifiiez manuellement ce code dans les paramètres du portier ([cf. §4.2.5](#)).

3.1.3 Positionnement relatif

Un grand nombre d'erreurs de communication entre le portier et la clef de transfert vient d'un mauvais positionnement relatif de ces deux appareils. En effet, ils utilisent pour communiquer un faisceau infrarouge. Ce faisceau est directif et a une portée limitée. Il est donc important de veiller à positionner correctement la clef de transfert USB/Infrarouge lors d'une communication avec un portier PersoCode.

3.1.3.1 Emplacement des transducteurs

Avant toute chose, il est important de savoir situer les transducteurs (qui convertissent les signaux électriques en faisceaux infrarouge et vice-versa) sur les différents matériel. En effet, ces faisceaux étant directifs, si on ne sait pas d'où ils sont émis et dans quelle direction ils pointent, il est impossible de les aligner.



Sur la clef de transfert, le transducteur se trouve sur la face opposée au connecteur USB (matérialisé ci-contre par une ellipse rouge), et pointe dans l'axe principal de la clef (axe de la flèche rouge ci-contre). Suivant la configuration des ports USB de votre ordinateur, il peut être plus confortable d'utiliser un câble rallonge USB entre celui-ci et la clef de transfert.

Sur les portiers PersoCode S, les transducteurs se trouvent à des emplacements différents selon les modèles. Néanmoins, ils sont reconnaissables à une petite fenêtre de couleur rouge sombre à noir, de forme oblongue, placée en façade.

Par exemple, sur les PersoCode SRI, cette fenêtre se trouve juste au dessus du clavier (flèche rouge ci-contre). Sur le PersoCode SRE, elle se trouve en dessous du clavier (flèche rouge ci-contre). Sur la poignée KeeperCodeS, elle se trouve en haut du clavier, entre les touches **Cor** et **Val**, (flèche rouge ci-contre).



PersoCode SRI



PersoCode SRE

Quelque soit le modèle, le transducteur pointe dans une direction perpendiculaire à la façade sur laquelle se trouve la fenêtre infrarouge.

3.1.3.2 Directivité

Le faisceau infrarouge est le plus puissant dans l'axe principal du transducteur. En théorie, il convient donc d'aligner précisément les axes de transmission de la clef de transfert et du Portier PersoCode S. Néanmoins, il existe une certaine tolérance, de l'ordre de 25°.



3.1.3.3 Portée

La portée maximale du faisceau est de l'ordre de 1 mètre. Il convient donc de ne pas placer la clef de transfert à plus d'un mètre du portier lorsque l'on souhaite communiquer avec lui.

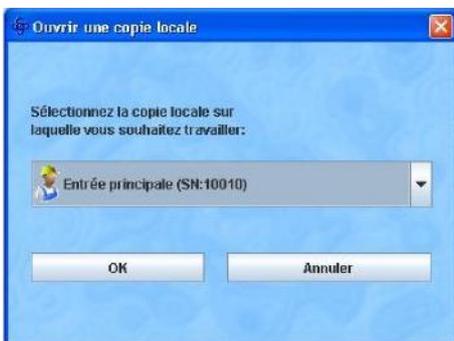
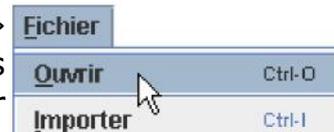
Il ne faut pourtant pas la placer trop près de celui-ci. En effet, les cônes d'émission et de réception (voir schéma ci dessus) sont de plus en plus étroits au fur et à mesure que l'on rapproche les deux éléments, et l'alignement doit donc être plus précis, ce qui peut être difficile.

La distance idéale entre les deux éléments lors d'une communication infrarouge est donc comprise entre 10cm et 80cm.

3.2 Ouverture d'une copie locale sauvegardée

La seconde façon de fournir au logiciel PékatrèsPC une copie locale sur laquelle travailler est d'ouvrir une copie préalablement téléchargée et sauvegardée. Cette méthode est à utiliser avec prudence, compte tenu des risques de désynchronisation évoqués au [paragraphe 3.1](#). Il est préférable de la réserver à une simple consultation, ou aux cas où l'on est certain que le portier n'a pas pu subir de modifications depuis le dernier import.

Pour ouvrir une copie locale sauvegardée, il convient de sélectionner le menu « FichierOuvriOuvrir » présent dans la fenêtre principale. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une clef de transfert pour travailler sur une copie locale sauvegardée.



Une fenêtre s'ouvre alors, et présente la liste des copies locales sauvegardées. La liste présente le nom du portier (saisi lors de l'import, cf. §3.1.1), son numéro de série, et également un icône dont la signification est la suivante:



L'import a été effectué en **mode Gestionnaire**, et la copie locale n'a subi **aucune modification** depuis de dernier import ou export.



L'import a été effectué en **mode Installateur**, et la copie locale n'a subi **aucune modification** depuis de dernier import ou export.



L'import a été effectué en **mode Gestionnaire**, et la copie locale a subi des modifications qui n'ont **pas été exportées**.



L'import a été effectué en **mode Installateur**, et la copie locale a subi des modifications qui n'ont **pas été exportées**.

Il convient donc simplement de sélectionner dans la liste la copie locale sauvegardée avec laquelle on souhaite travailler, puis de cliquer sur le bouton



4 Modification des paramètres

Que l'on ait accédé à une copie locale via un import infrarouge, ou bien en choisissant une sauvegarde, le logiciel présente alors l'écran ci-contre, qui est le point de départ de toutes les modifications ou consultation des paramètres. Certaines modifications sont accessibles directement depuis le panneau principal représenté ici, et d'autres le sont via le menu « Portier » qui s'est activé lors du choix/de l'import de la copie locale.



4.1 Panneau principal



Le panneau principal présente à la fois des informations qui ne peuvent être que consultées, et d'autres qui sont modifiables, et qui sont à priori celles que l'on est amené à ajuster le plus souvent. Dès qu'une modification est apportée à la copie locale, que ce soit via le menu, ou directement depuis le panneau principal, ce dernier est affecté et affiche en fond une flèche circulaire bleue, indiquant la nécessité de réaliser un export vers le portier PersoCode S.

4.1.1 Nom du portier

Dans le haut du cadre présent dans le panneau principal, se trouve le nom du portier. Ce nom n'est pas à proprement parler un paramètre du portier, mais permet simplement d'identifier facilement la copie locale sauvegardée. Ce nom est attribué lors du premier import des paramètres par infrarouge, et est

conservé lors des imports suivants.

Il est possible de le modifier en cliquant simplement dessus, ce qui fait apparaître la fenêtre ci-contre. Celle-ci vous invite à saisir un nouveau nom pour ce portier. Ce nouveau nom sera affecté à la sauvegarde dès que vous aurez cliqué sur le bouton **OK**.



Note: Si la mise en service est réalisée par un installateur avec son propre ordinateur, il est inutile qu'il remplisse ce champ à moins qu'il ne soit amené à intervenir régulièrement sur ce portier. En effet, le nom n'étant pas stocké dans le portier mais uniquement dans le PC, si un autre intervenant (le gestionnaire) importe les données de ce portier sur un autre PC, le champ sera vierge.

4.1.2 Numéro de série

Le premier champ qui apparaît dans le cadre de panneau principal est le numéro de série du portier. Ce numéro de série a été lié lors de la fabrication du portier à une clef cryptographique aléatoire qui lui est propre. Cette clef cryptographique est à la base de tous les calculs de codes qu'effectuera le portier, et son unicité assure que les codes fonctionnant sur un portier ne fonctionneront pas sur un autre. Cette clef doit donc être insérée dans le logiciel de génération de codes (PersoCode CD par exemple) afin que ce dernier soit à même de générer des codes qui seront compris par ce portier. Afin que Spartime puisse vous fournir la clef qui convient, il est nécessaire que vous puissiez fournir ce numéro de série. De même, s'il devait arriver que vous contactiez Spartime pour un problème technique, ce numéro de série vous sera demandé afin de retrouver toutes les informations associées lors de la fabrication, et permettant un diagnostic correct.

4.1.3 Version

Le champ suivant est le numéro de version du logiciel embarqué dans votre portier PersoCode S (le firmware, ou micro-logiciel). Ce micro-logiciel régit le comportement de votre portier, ses fonctionnalités. Ainsi, de la même façon que le numéro de série, la version du firmware pourra vous être demandée lors d'un diagnostic de votre portier. Le firmware peut être mis

à

jour grâce au logiciel PékatrèsPC ([cf. §8](#)). Ces mises à jour peuvent concerner des corrections de bogues détectées ou l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Après une telle mise à jour, le numéro de version affiché dans le panneau principal évoluera.

4.1.4 Date d'installation (première mise en service)

Ensuite apparaît la date de première mise en service du portier. Avant la première mise en service, ce champ indique « portier non installé ». Tant qu'il est dans cet état, un portier permettra toujours à un logiciel PékatrèsPC d'accéder à ces paramètres en mode installateur via le code par défaut « 0000000 ». Ceci permet à l'installateur de réaliser la mise en service facilement, sans disposer de code valide sur ce portier. Cette mise en service inclut notamment la mise à la date et à l'heure du portier. C'est ce paramétrage par l'installateur qui détermine le jour de mise en service. Si lors de l'installation, la mise en service (réglage de la date et de l'heure) n'a pas été effectuée, vous devez l'effectuer au plus vite. En effet, d'une part, les codes du système PersoCode sont basés sur des créneaux horaires et si le portier n'est pas réglé à la bonne date et à la bonne heure, les codes générés ne fonctionneront pas. D'autre part, tant que le portier se considère comme « non installé », il permet l'accès à ses paramètres (et notamment au test de la sortie S0, [cf. §4.6.5](#)) à n'importe qui, ce qui représente une faille de sécurité et un accès frauduleux potentiels à vos locaux.

4.1.5 Température de fonctionnement

Dans la partie inférieure gauche du panneau principal se trouve un thermomètre indiquant la température du circuit électronique au moment de l'import. Il faut veiller à ce que cette température reste dans la gamme -20°C à +60°C. En effet, en dehors de cette zone, le portier peut présenter des dysfonctionnements, notamment des décalages de l'horloge interne de portier qui ne sera alors plus à la bonne date et/ou à la bonne heure, ce qui risque de provoquer le rejet infondé de codes saisis par les utilisateurs. Il se peut également que les piles utilisées dans votre portier ne supportent pas de telles températures (se référer à la documentation du fabricant des piles utilisées), et cessent de délivrer l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du portier.

Ces températures peuvent paraître extrêmes, cependant si votre portier est installé en plein soleil, en été la température à l'intérieur du boîtier renfermant l'électronique peut grimper rapidement. A l'inverse, les nuits d'hiver de certaines régions montagneuses peuvent être rigoureuses.

4.1.6 Date et heure

Dans la partie centrale du bas du panneau principal apparaît une information très importante. Il s'agit de la date et de l'heure à laquelle le portier est réglé. Cette information est très importante car l'essentiel des codes du système PersoCode est basé sur une période de validité. Ainsi il est possible

de générer des codes fonctionnant sur toute l'année 2009, ou encore seulement le 12 mars 2009 entre 14h00 et 15h00. Ainsi, si l'horloge du portier est mal réglée, et qu'il se croit par exemple en 2008, si un utilisateur se présente en 2009, avec un code censé fonctionner toute l'année 2009, celui ci sera rejeté par le portier.



La grande majorité des cas de dysfonctionnement qui nous sont rapportés sont dus à un mauvais réglage de la date et de l'heure du portier, ayant entraîné un rejet inadéquat de certains codes. Si un code est rejeté alors que vous pensez qu'il ne devrait pas l'être,

VÉRIFIEZ LA DATE ET L'HEURE DU PORTIER

Si la date et/ou l'heure du portier sont incorrectes, il vous faut les ajuster. Pour cela il suffit de cliquer sur le calendrier qui apparaît dans la partie centrale du bas du panneau principal, ce qui fait apparaître la fenêtre cidessous.



4.1.6.1 Passage automatique heure d'été/heure d'hiver

La première case à cocher de la fenêtre ci-dessus permet d'indiquer au portier qu'il doit gérer automatiquement le passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver, et vice-versa. Si elle est cochée, le portier passera directement de 1h59 à 3h00 du matin le dernier dimanche de mars, et à l'inverse, il comptera deux fois l'heure comprise entre 2h00 et 3h00 du matin le dernier dimanche d'octobre (règle commune à toute l'union européenne, et dont la prochaine révision est prévue pour 2011).

Attention, si vous ajustez l'heure du portier entre 2h et 3h du matin le dernier dimanche d'octobre, et que cette case est cochée, le comportement du portier peut être perturbé. En effet, cette « heure » existe deux fois, une fois

en été, une fois en hiver, et il ne saura pas de laquelle il s'agit. Il est donc conseillé de s'abstenir d'effectuer un réglage de l'horloge à cette heure précise.

4.1.6.2 Utilisation de la date et de l'heure du système local

La case à cocher suivante permet de choisir entre un réglage de l'horloge manuel, ou un réglage automatique en se basant sur l'horloge de l'ordinateur sur lequel est lancé le logiciel PékatrèsPC. Cette dernière méthode est très pratique, car outre le fait qu'elle évite de saisir les données à la main, elle évite les erreurs de saisie, et permet une précision accrue, d'autant plus si l'ordinateur synchronise lui même son horloge sur une horloge UTC via le protocole NTP par exemple.

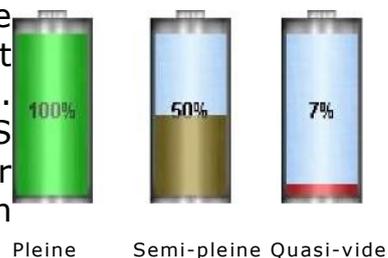
Lorsque cette case est cochée, la partie basse de la fenêtre, permettant un réglage manuel est désactivé.

4.1.6.3 Réglage manuel

Si l'on désire régler manuellement l'horloge du portier, au lieu de se baser sur l'horloge de l'ordinateur sur lequel fonctionne le logiciel PékatrèsPC (par exemple parce que ce dernier n'est lui même pas correctement configuré au niveau de son horloge), il convient de décocher la case « Utiliser l'horloge du système local ». Dans ce cas, la partie basse de la fenêtre de réglage de l'horloge devient accessible. Il est alors possible d'ajuster chaque paramètre (jour, mois, année, heure, minute, seconde) indépendamment, en cliquant sur les petites flèches pointant vers le haut (pour incrémenter) ou vers le bas (pour décrémenter) situées juste devant la valeur affichée. La progression est cyclique, c'est à dire que si l'heure affichée est 23 et qu'on essaye de l'incrémenter, elle passe à 00.

4.1.7 Niveau de charge des piles

Le dernier élément d'information présent sur le panneau principal, dans sa partie inférieure droite, est une indication du niveau de charge restante des piles. En effet, la plupart des portiers PersoCode S fonctionnent sur piles, et ils sont prévus pour fonctionner plusieurs années avant de nécessiter un remplacement des piles.



Cependant, il est important de veiller à ne pas laisser les piles se décharger complètement, et donc de contrôler régulièrement leur niveau en faisant un import. En effet, d'une part en l'absence de piles, le système ne fonctionnera plus, et l'accès sera condamné, et d'autre part, sur certains

systèmes (PersoCode SR), le fait de laisser la pile se décharger entièrement fait perdre des informations essentielles au portier, et la remise en service nécessitera une re-programmation qui ne peut être faite qu'en usine, ou

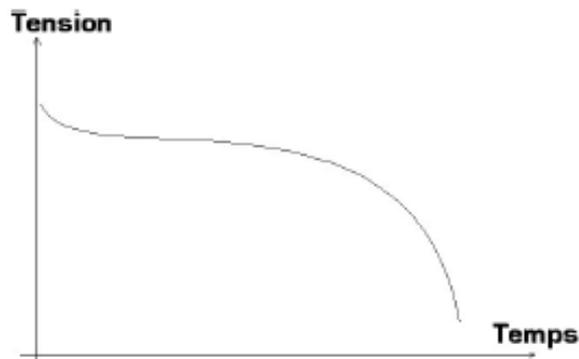
à l'aide d'un matériel spécifique peu courant. Pour ces produits, un condensateur permet de stocker une partie de l'énergie des piles même lorsque celles-ci sont retirées, ce qui permet leur remplacement sans interrompre l'alimentation du portier. Néanmoins, le temps de changement de ces piles assuré par ce condensateur décroît comme le niveau des piles. Il est de plusieurs heures lorsque l'on retire des piles neuves, à quelques minutes lorsqu'elles sont presque vides. Il ne faut donc pas attendre qu'elles soient vides avant de les changer.

En cliquant sur la pile, on fait basculer l'affichage du mode pourcentage au mode tension et vice-versa. Le mode pourcentage peut-être faussé par un mauvais réglage de la tension maximale délivrée par les piles (cf. §4.3.4). Veillez à ajuster correctement ce paramètre afin d'obtenir une indication la plus pertinente possible.

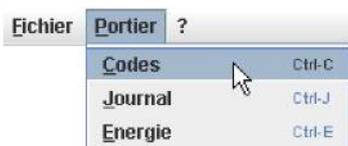
La mesure de la tension a une précision d'environ 0,15 volts, ce qui implique que l'affichage n'est pas continu, mais présente une série de paliers. Il est donc tout à fait normal que l'on passe par exemple de 92% à 85% sans transition intermédiaire.

Note: La courbe de décharge des piles n'est pas constante, mais très lente pendant la majorité de la durée de leur vie, puis de plus en plus rapide pour finir de façon très abrupte. En conséquence, la jauge affichera une valeur proche de 100% presque tout le temps, et dès qu'elle commencera

à décroître rapidement, ce sera le signe qu'un remplacement des piles doit être envisagé sous peu.



4.2 Gestion des types de codes



Le menu « PortierCodeCodes » concerne directement la façon dont le portier interprétera les codes saisis au clavier ou transmis par une MemoCode. Il fait apparaître une fenêtre comportant 4 onglets.

Les deux derniers onglets (activation des types de codes et paramètres avancés) ne sont accessibles que si le paramètre « affichage des paramètres avancés » a été activé (cf. §7.2). Les onglets Codes perso/Oppositions sur codes et paramètres avancés ne sont accessibles qu'en mode Gestionnaire.

4.2.1 Paramètres généraux



L'onglet « Général » permet de régler la limite des codes à usage limité, la durée des codes instantanés, les temps de recouvrement, ainsi que la date du « début de l'année » et les heures de début et de fin des codes de date à date.

4.2.1.1 Limite des codes à usage limité

Les codes à usage limité ne sont pas un type de code particulier, mais plutôt une « saveur » que peut prendre la plupart des codes du système PersoCode.

Ainsi, un code occasionnel est normalement valide pendant 1 heure, 2 heures, etc., et il est possible de l'utiliser autant de fois que nécessaire pendant sa durée de validité. Cependant, au moment de sa génération, il est possible de cocher une case indiquant que ce code est à usage limité. Dans ce cas, le code ne pourra être utilisé qu'un certain nombre de fois pendant sa période de validité. A chaque saisie valide du code, le portier mémorise combien de fois le code a été saisi. Lorsque ce compteur atteint la valeur de ce paramètre, le code est refusé, même s'il est pourtant encore dans sa période de validité.

Il est ainsi possible par exemple, de générer des codes de durée 1 journée, mais valides une seule fois pendant cette journée. Ou encore des codes de durée 7 jours, valides 10 fois pendant cette semaine.

Le paramètre « *Limite des codes à usage limité* » indique combien de fois le portier acceptera ces codes pendant leur période de validité. Ce paramètre peut être réglé entre 1 fois (code à usage unique) et 255 fois.

Ce paramètre est appliqué de la même façon à tous les codes à usage limité. Il n'est donc pas possible d'avoir en même temps et sur le même portier des codes de durée 1 heure valides 2 fois et des codes de durée 2 heures valides 4 fois par exemple.

4.2.1.2 Durée des codes instantanés

Le code instantané est un code extrêmement précis puisque son début de validité peut être choisi à la minute près. En revanche, il ne possède pas de durée intrinsèque, et cette dernière dépend donc de chaque portier. Ces codes sont typiquement des codes de « dépannage » que l'on donne à l'utilisateur au moment où il se trouve devant le portier (via le serveur vocal par exemple). La durée est donc très courte, réglable de 5 à 15mn.

4.2.1.3 Temps de recouvrement

Les temps de recouvrement sont une « tolérance » au niveau de la précision des créneaux horaires. Ils permettent à un code (qui débute forcément sur une heure entière, à l'exception des codes instantanés et des codes MultiActivité) d'être accepté légèrement avant (ou après) son heure de début (ou de fin). Cela est particulièrement utile dans de cas d'un site partagé comme un gymnase par exemple: Le deuxième utilisateur peut entrer quelques minutes (de 0 à 15 minutes) avant son créneau d'utilisation, et ainsi profiter par exemple du vestiaire pendant que le premier utilisateur finit son créneau. Ainsi, un code 1 heure peut en fait être valable pendant 1h30: Le code valide de 8h00 à 8h59 fonctionnera en fait à partir de 7h45 et jusqu'à 9h14 si les temps de recouvrement sont utilisés à leurs maximums. Ainsi, les créneaux « 8h00 à 8h59 » et « 9h00 à 9h59 » qui sont en théorie parfaitement distincts peuvent en fait se recouvrir et être valides en même temps entre 8h45 et 9h14.

4.2.1.4 Début d'année glissante

La date de début d'année est la date prise comme point de départ pour les codes permanents. Par défaut, cette date est le 1er janvier: Ainsi les codes de durée 1 an sont valables du 1er janvier à 0h00 au 31 décembre à 23h59. Pour certaines applications, il peut être intéressant que ces codes changent plutôt à une autre date (par exemple au 1er septembre pour les équipements utilisés pendant l'année scolaire, etc...). Il faut alors régler la date de début d'année à cette autre date.

Note IMPORTANTE: Le même paramétrage doit être effectué au niveau du logiciel qui calcule les codes, sans quoi le comportement du portier pourra sembler erratique.

Note: Ce début d'année ne concerne que les codes permanents, c'est à dire les codes de durées comprises entre 1 an et 1 mois (incluses).

4.2.1.5 Heures de début et de fin des codes de date à date

Les codes de date à date sont par défaut valables depuis 0h00 (inclus) le jour de début, à 0h00 (exclus) le jour de fin. Il est possible, pour certaines applications, de restreindre la validité de ces codes sur ces deux jours particuliers (début et fin). Cela peut être particulièrement utile par exemple dans le cas de locations où les clients se succèdent sans discontinuer, et où l'on souhaite que les clients n'arrivent pas avant une certaine heure (16 heures, par exemple), et qu'en revanche ils soient partis avant une autre heure (midi par exemple), généralement plus tôt dans la journée afin que subsiste un intervalle sans client dans la journée commune à deux locations successive, afin de faire le ménage par exemple.

L'heure de début et l'heure de fin peuvent être réglées indépendamment au quart d'heure près.

Note: L'heure de début et de fin des codes de date à date est inscrite dans le portier, elle est donc commune à tous les codes de date à date de ce portier. Il est impossible de générer en même temps deux codes de date à date dont l'un commencerait à 9h00 et l'autre à 10h00 par exemple. De la même façon, il est parfois possible de régler cette heure dans le logiciel de génération des codes, mais ce n'est que de façon indicative: En effet, seules les heures de début et de fin inscrites dans le PORTIER sont réellement prises en compte pour la validité du code, et elle sont prises en compte au moment de la saisie du code, pas au moment de sa génération.

4.2.2 Codes Perso



L'onglet « Perso/Oppositions » n'est accessible qu'au gestionnaire. Il permet de définir des codes personnalisés (codes perso). Les codes perso comportent 4 caractères, et sont limités, pour des raisons de sécurité, à 10 codes par portier.

Ces codes ne comportent aucune information intrinsèque, et peuvent donc prendre n'importe quelle valeur, ce qui permet une mémorisation plus aisée, et également la possibilité pour un utilisateur d'avoir le même code sur plusieurs portiers.

La liste affichée dans le haut de l'onglet « Perso/Oppositions » permet de visualiser l'ensemble des codes Perso définis dans le portier au moment de l'import des paramètres. C'est pour cette raison qu'elle n'est pas accessible

à

l'installateur. Attention, il est possible de définir ou de supprimer des codes Perso via l'usage de « Codes Fonction », ce qui peut être source de désynchronisation entre le portier et la copie locale du logiciel PékatrèsPC. La liste présente le code (en noir), suivi de ses éventuelles limitations (en grisé Cette liste permet). également la sélection d'un code particulier en vue de sa modification (cf. [§4.2.2.2](#)) ou de sa suppression (cf. [§4.2.2.3](#)).

4.2.2.1 Ajout d'un code Perso

L'ajout d'un code perso se fait en appuyant sur le bouton **Ajouter** dans le panneau consacrée aux codes perso. Cela fait apparaître la fenêtre ci-contre. Cette fenêtre permet de choisir une date de début et une date de fin de validité du code. Ces deux valeurs sont optionnelles. Si le début est omis (décoché), le code est valable dès son transfert. Si la fin est omise, le code est valable jusqu'à ce qu'on le supprime. Dans le cas contraire, le code n'est valide qu'entre la date de début (à 0h00) et la date de fin (à 23h59). Les codes perso arrivés à échéance sont automatiquement effacés de la liste afin de libérer leur emplacement mémoire. Le champ « Valeur du code » permet de préciser le code lui-même, qui doit être composé de 4 caractères. Il est fortement recommandé de donner des dates de fin aux codes perso.



4.2.2.2 Modification d'un code Perso

La fenêtre de modification d'un code perso apparaît lorsque l'on appuie sur le bouton **Modifier** dans la rubrique consacrée aux codes perso. Cette fenêtre est en tous points semblable à celle permettant [l'ajout d'un code perso](#), à ceci près qu'elle reprend dès son ouverture les caractéristiques du code perso qui était sélectionné dans la liste des codes perso lors de l'appui sur le bouton.

4.2.2.3 Suppression d'un code Perso

L'appui sur le bouton **supprimer** dans la rubrique consacrée aux codes perso supprime le code perso qui était sélectionné dans la liste des codes perso lors de l'appui sur le bouton.

4.2.3 Oppositions sur code



L'onglet « Perso/Oppositions », accessible qu'au gestionnaire, permet également d'interdire le fonctionnement normal de certains codes « standards » (générés par un logiciel de génération de codes). Il s'agit des « Oppositions sur code ».

Les oppositions sur code sont limitées à 256, pour des raisons d'occupation mémoire dans le portier. Cependant, la liste des oppositions est automatiquement et régulièrement nettoyée par une suppression des codes échus (lorsque le code n'est plus dans sa plage de validité, il est refusé même s'il n'est plus sujet à une opposition sur code, elle n'a donc plus lieu d'exister).

4.2.3.1 Ajout d'une opposition sur code

L'ajout d'une opposition sur code se fait en appuyant sur le bouton **Ajouter** dans la rubrique consacrée aux oppositions sur code. Cette action fait apparaître la fenêtre ci-contre. Dans le haut de cette fenêtre, on trouve une date de fin optionnelle. Elle permet (si la case est cochée) de préciser une date après laquelle le code redeviendra valide (le lendemain de la date de fin, à 0h00). Il est inutile de préciser une date de fin postérieure à la date de fin de validité intrinsèque du code, car le code ne pourra jamais redevenir valide.



Cela aurait juste pour effet de retarder la libération automatique de la zone mémoire affectée à cette opposition. Si aucune date de fin n'est précisée, le portier considère automatiquement que la date de fin de l'opposition est la date de fin de validité du code. Il n'y a pas de date de début, l'opposition prenant effet aussitôt après le transfert infrarouge.

Dans la partie inférieure de la fenêtre, le champ « Valeur du code » permet de préciser le code que l'on souhaite ne plus voir fonctionner. Ce code peut avoir entre 5 et 8 caractères, en fonction de son type. Il est possible de créer une opposition sur un code Perso, il faut cependant faire très attention: Si l'on souhaite définitivement invalider un code Perso, il convient de le supprimer définitivement de la liste des codes Perso en utilisant le bouton **Lsupprimer** prévu à cet effet (cf. §4.2.2.3). Néanmoins, si l'on souhaite temporairement invalider un code Perso, on peut utiliser une opposition sur code, mais en précisant impérativement une date de fin, sans quoi on encombrerait inutilement la mémoire du portier, qui ne pourrait être nettoyée automatiquement puisque les codes Perso n'ont pas de fin intrinsèque.

4.2.3.2 Modification d'une opposition sur code

La fenêtre de modification d'une opposition sur code apparaît lorsque l'on appuie sur le bouton **Modifier** dans la rubrique consacrée aux oppositions sur code. Cette fenêtre est en tous points semblable à celle permettant l'ajout d'une opposition sur code, à ceci près qu'elle reprend dès son ouverture les caractéristiques de l'opposition qui était sélectionné dans la liste des oppositions sur code lors de l'appui sur le bouton.

4.2.3.3 Suppression d'une opposition sur code

L'appui sur le bouton **supprimer** dans la rubrique consacrée aux oppositions sur code supprime l'opposition qui était sélectionné dans la liste des oppositions sur code lors de l'appui sur le bouton.

4.2.4 Activation des types de code



Le troisième onglet est accessible tant au gestionnaire qu'à l'installateur, mais à la condition que l'option « affichage des paramètres avancés » ait été activée (cf. [§7.2](#)). Il permet de personnaliser les portiers en activant ou en désactivant certains types de codes.

Ainsi, si les codes « Permanents » sont désactivés (la case n'est pas cochée), et qu'un utilisateur muni d'un code de durée 1 an le saisit, celui-ci sera rejeté même s'il est saisi pendant son année de validité. Cet onglet peut être utilisé pour interdire temporairement l'accès à tout un groupe de personnes, tout en l'autorisant à d'autres. Par exemple, en désactivant les codes occasionnels et en activant les codes permanents, on peut interdire l'accès à une salle nécessitant une réservation aux utilisateurs habituels, tout en laissant l'équipe de maintenance (disposant d'un code permanent) y accéder. Par ailleurs, il est fortement conseillé de désactiver les types de codes que vous n'utilisez pas, afin d'accroître le niveau de sécurité du portier.

4.2.4.1 Codes Instantanés

Les codes instantanés sont des codes de durée très courte (5 à 15mn, cf. [§4.2.1.2](#)), que l'utilisateur obtient via un serveur vocal au moment où il se trouve devant la porte. Ce code lui est délivré automatiquement dès lors que le gestionnaire a indiqué au système PersoCodeWeb que cet utilisateur y était autorisé, et que ce dernier s'est authentifié au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe numérique saisi sur le clavier de son téléphone.

Il existe un seul code instantané valide sur un portier à chaque minute. Il

n'est donc possible de ne laisser entrer qu'un seul utilisateur sur une période strictement identique, mais cette période change toutes les minutes.

Les codes instantanés sont très pratiques dans la mesure où ils permettent au gestionnaire de savoir en temps réel, à distance du portier via le PersoCodeWeb, quand un utilisateur est entré, à la minute près.

Note: Les codes Instantanés peuvent être à usage limité, et sont donc potentiellement concernés par la [limite des codes à usage limité](#).



Si vous n'utilisez pas les codes Instantanés, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.

4.2.4.2 Codes Perso

Les codes perso sont des codes librement définis par le Gestionnaire, et comportent 4 caractères. Ils sont limités, pour des raisons de sécurité, à 10 codes par portier. Ces codes ne comportent aucune information intrinsèque, et peuvent donc prendre n'importe quelle valeur, ce qui permet une mémorisation plus aisée, et également la possibilité pour un utilisateur d'avoir le même code sur plusieurs portiers.

Note: Les codes perso ne sont jamais concernés par la [limite des codes à usage limité](#).

à

4.2.4.3 Codes MultiActivités

Ces codes sont plus spécialement destinés aux personnes ayant un accès à la ressource plusieurs fois par semaine, mais pas forcément tous les jours ni aux mêmes heures à chaque fois, mais cependant de façon identique chaque semaine. Les applications typiques sont les gymnases ou les salles associatives partagés. Chaque responsable dispose de la ressource plusieurs fois par semaine, dans des créneaux variables d'un jour à l'autre, mais se répétant toutes les semaines.

Leur complexité impose la définition d'un planning d'activités (judo, basket, etc...) dans le logiciel PersoCodeMulti. Ce planning est ensuite transmis au portier grâce au logiciel MultiCnf. Il est possible de définir jusqu'à 127 activités, chacune d'elle pouvant comporter jusqu'à 128 créneaux (le lundi de 8h15 à 9h45, puis le mardi de 14h30 à 16h00, etc...).

Il est par ailleurs possible de définir des périodes de congés et des jours fériés pendant lesquels certains codes MultiActivités seront valides et d'autres non, au choix du gestionnaire qui délivre les codes. Ces périodes de congés et

jours fériés peuvent également être appliqués aux autres types de codes afin de les rendre inactifs (se reporter au manuel du logiciel PersoCodeMulti).

Les codes MultiActivités sont valides sur leurs créneaux à partir du moment où le planning est transféré au portier, et jusqu'à ce qu'un nouveau planning le soit. Il est ainsi possible de gérer facilement le planning sur l'année civile, l'année scolaire, voire plusieurs années consécutives.

Note: Le nombre de codes différents que l'on peut délivrer pour une même activité est 16.

Note: Les codes MultiActivités ne sont jamais concernés par la [limite des codes à usage limité](#).



Si vous n'utilisez pas les codes MultiActivités, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.

4.2.4.4 Codes de Date à Date

Les codes de Date à Date sont des codes de durée très variable, de 1 jour à 512 jours consécutifs. Ils peuvent donc être destinés aux mêmes usages que les codes Permanents et les codes Occasionnels, mais présentent néanmoins certains avantages et certains inconvénients par rapports à ceux-ci.

- Ils peuvent durer plus longtemps que les codes Permanents (512 jours maximum)
- Ils peuvent commencer n'importe quel jour (les codes permanents commencent forcément au début d'année glissante).
- Ils sont plus longs que les codes permanents, donc plus difficiles à mémoriser.
- Il ne peut y avoir qu'un seul code de Date à Date valide sur un portier par couple date de début/date de fin.
- Ils commencent forcément à 0h00, contrairement aux codes Occasionnels qui peuvent commencer à 12h00.

Note: Les codes de Date à Date peuvent être à usage limité, et sont donc potentiellement concernés par la [limite des codes à usage limité](#).

4.2.4.5 Codes Permanents

Ces codes sont destinés aux utilisateurs ayant un accès *permanent* au site (par exemple, les propriétaires ou gestionnaires d'un immeuble). Pour des raisons de sécurité, on souhaite néanmoins que le code change régulièrement, avec une fréquence de changement relativement faible. Ces utilisateurs auront en *permanence* un code valide, mais pas toujours le même. Les durées possibles sont 1 an, 6 mois, 4 mois, 3 mois, 2 mois, 1 mois.

Note: *Toutes ces durées ne sont pas forcément disponibles dans tous les portiers. Cela dépend de leur profil.*

Note: *Le nombre de codes différents que l'on peut délivrer pour une même période de validité (même durée, même début, etc...) est limité. Cette limite dépend du profil du portier.*

Note: *Les codes Permanents peuvent être à usage limité, et sont donc potentiellement concernés par la [limite des codes à usage limité](#).*



Si vous n'utilisez pas les codes permanents, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.

4.2.4.6 Codes Occasionnels

Ces codes sont prévus pour des utilisateurs occasionnels (par exemple, pour une livraison, une réservation de salle, etc...). Le code délivré a une durée relativement courte. Ces utilisateurs ne disposent que d'un accès occasionnel au site. Les durées possibles sont: 31 jours, 30 jours, ..., 1 jour, une demijournée, 24 heures, 23 heures, ..., 2 heures, 1 heure.

Les durées multiples de jour (de 31 jours à ½ journée) sont précises à la demi-journée près. Les codes peuvent ainsi débuter à minuit ou à midi. Les durées multiples d'heure (de 24h à 1h) sont précis à l'heure entière près. Les codes peuvent ainsi débuter à 8h00, 9h00, 17h00, etc...

Note: *Toutes ces durées ne sont pas forcément disponibles dans tous les portiers. Cela dépend de leur profil.*

Note: *Le nombre de codes différents que l'on peut délivrer pour une même période de validité (même durée, même début, etc...) est limité. Cette limite dépend du profil du portier.*

Note: Les codes Occasionnels peuvent être à usage limité, et sont donc potentiellement concernés par la [limite des codes à usage limité](#).



Si vous n'utilisez pas les codes occasionnels, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.

4.2.4.7 Codes Périodiques journaliers

Ces codes sont destinés aux utilisateurs ayant des besoins d'accès quasi quotidiens à la ressource (par exemple, une société de nettoyage). Le même code donnera accès à la ressource une fois par jour, toujours aux mêmes horaires.

Ces codes peuvent fonctionner pendant 1,2,3 ou 4 trimestres (à partir de la [date de début d'année glissante](#)), au choix du gestionnaire qui a délivré le code.

Il est également possible d'indiquer s'ils doivent être valides tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche), ou seulement du lundi au vendredi, ou du lundi au samedi, ou encore seulement le week-end (samedi et dimanche). La durée maximale du créneau quotidien de validité est de 16 heures.

Note: Le nombre de codes différents que l'on peut délivrer pour une même période de validité (même début, même durée, même nombre de trimestres, mêmes jours de la semaine, etc...) est de 64.

Note: Les codes Périodiques journaliers ne sont jamais concernés par la [limite des codes à usage limité](#).

Si vous n'utilisez pas les codes périodiques journaliers, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.



4.2.4.8 Codes Périodiques hebdomadaires

Les codes périodiques hebdomadaire quant à eux permettent de délivrer un accès valable toute l'année (du début d'année glissante), une fois par semaine. Le créneau hebdomadaire peut durer jusqu'à 16 heures. Il est par exemple possible d'autoriser un utilisateur à entrer tous les mardi de 8h00

à

20h00, pendant toute l'année.

Note: Le nombre de codes différents que l'on peut délivrer pour une même

période de validité (même début, même durée, même jour de la semaine, même année, etc...) est de 2.

Note: Les codes Périodiques hebdomadaires peuvent être à usage limité, et sont donc potentiellement concernés par la [limite des codes à usage limité](#).



Si vous n'utilisez pas les codes périodiques hebdomadaires, désactivez-les dans le portier afin d'accroître la sécurité.

4.2.5 Code gestionnaire

Comme indiqué précédemment, le code Gestionnaire est spécifique à chaque portier, et ne change pas dans le temps. Néanmoins, pour des raisons de sécurité, il peut être nécessaire de le modifier, et de remplacer le code par défaut par un code librement choisi.

C'est à cet effet qu'est prévu la partie supérieure du dernier onglet de la fenêtre ouverte par le menu « PortierCodeCodes ». Pour remplacer le code Gestionnaire, il convient de décocher la case « par défaut », et de saisir un nouveau code Gestionnaire dans le champ situé juste en dessous. Le code Gestionnaire saisi doit être cohérent avec le format du code gestionnaire par défaut. Ce format dépend de votre portier (du nombre de touches composant son clavier). Par exemple, pour un clavier comportant 16 touches, le code gestionnaire doit être composé de 7 caractères choisis parmi {0,1,2,3,4,5,6,7,8,9,A,B,C,D}.

Si vous modifiez le code Gestionnaire, ce dernier vous sera demandé à nouveau lors du prochain import, car celui qui avait été mémorisé n'est plus correct. Par ailleurs, il est conseillé de remporter cette nouvelle valeur dans le logiciel de génération de codes utilisé, pour le retrouver en cas d'oubli, et conserver une certaine cohérence au système.

4.2.6 Profil

Dans la partie basse du dernier onglet figure une information non modifiable nommée profil. Les profils sont une répartition spécifique du nombre simultané d'utilisateurs pouvant obtenir un code permanent ou occasionnel sur ce portier. En effet, le nombre d'utilisateurs pour chaque durée (1 an, 6 mois, ..., 1 heure) est limité. Par exemple, dans le profil Conférence, le nombre de codes que l'on peut obtenir pour la même heure est limité à 3. Cela signifie que seules 3 personnes pourront accéder à la salle pendant la même heure

(mettons le 3 janvier 2007, entre 9h00 et 9h59). En revanche, 3 autres personnes pourront y accéder l'heure suivante (le 3 janvier 2007, entre 10h00 et 10h59), et ainsi de suite.

Ces limitations peuvent être bloquantes pour certaines applications, et c'est pourquoi les portiers PersoCode S existent dans plusieurs profils, correspondant à une application particulière, pour laquelle les limitations ont été ajustées de manière à être les moins contraignantes dans ce cas d'utilisation précis.

Des profils personnalisés peuvent être créés sur demande auprès de Spartime, mais les profils par défaut suivants ont été créés sur la base de notre expérience, et il est fort probable que l'un d'entre eux couvre votre cas d'utilisation :

	Pro	Immeuble	Conférence	Livraison	Tourisme	Sport	Tennis	R union	M.A.D
1 an	30	50	4	10	3	20	100	2	42
6 mois	50	30	4	10	3	20	0	2	0
4 mois	5	0	3	10	3	10	0	2	0
3 mois	5	5	3	10	3	10	0	2	0
2 mois	5	5	3	10	3	10	0	2	0
1 mois	5	5	2	10	3	10	0	2	0
31 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
30 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
29 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
28 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
27 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
26 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
25 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
24 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
23 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
22 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
21 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
20 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
19 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
18 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
17 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
16 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
15 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
14 jours	3	5	3	10	3	3	10	2	0
13 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
12 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
11 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
10 jours	3	3	3	5	3	3	0	2	0
9 jours	0	0	0	0	0	0	0	2	0
8 jours	0	0	0	0	0	0	10	2	0
7 jours	3	3	3	5	3	3	0	2	0
6 jours	0	3	3	5	3	3	0	2	0

5 jours	2	3	2	5	3	3	0	2	0
4 jours	2	3	2	5	3	3	0	2	0
3 jours	2	3	20	5	3	3	0	2	0
2 jours	2	3	20	5	3	3	0	2	0
1 jour	2	2	20	5	3	3	2	2	0
½ journée	2	2	20	3	1	3	0	2	0
24 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	10
23 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
22 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
21 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
20 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
19 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
18 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
17 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
16 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
15 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
14 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
13 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
12 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	10
11 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
10 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
9 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
8 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
7 heures	0	0	0	0	0	0	0	2	3
6 heures	2	2	2	3	1	3	0	2	3
5 heures	2	0	2	3	1	3	0	2	3
4 heures	2	0	2	2	1	3	0	2	3
3 heures	2	0	2	2	1	3	2	2	3
2 heures	2	0	2	2	1	3	2	2	3
1 heure	1	1	3	3	1	3	2	2	3

4.3 Gestion de l'énergie

Le menu « PortiernergÉnergie » permet de paramétrer la façon dont fonctionne le portier afin d'optimiser sa consommation et ainsi permettre une autonomie maximale.

Il permet également de visualiser la quantité d'énergie restante dans les piles, et de paramétrer l'affichage de de cette quantité.



Il indique enfin la date à laquelle le portier a détecté le dernier remplacement des piles, afin de permettre une planification aisée des remplacement des piles sans avoir nécessairement besoin de se déplacer

régulièrement sur le portier afin de relever la quantité d'énergie restante.

L'onglet «paramètres généraux» permet de visualiser la quantité d'énergie restante sous forme d'une pile bâton dont la couleur et le remplissage donne une indication quantitative rapide. Le pourcentage ou la tension plus précise (à 0.15v près) est donnée de façon textuelle dans le corps de la pile.

Un appui sur cette valeur bascule du mode « pourcentage » au mode « tension ». La tension d'alimentation ne doit JAMAIS passer sous les 2 volts, sans quoi le portier cesserait de fonctionner et certaines informations pourraient être perdues. En particulier, avec les « PersoCode SR », si le portier venait à ne pas être alimenté au dessus de 2 volts pendant plus de quelques minutes (nécessaires au remplacement des piles), votre système deviendrait complètement inutilisable et nécessiterait un retour chez Spartime afin de pouvoir le remettre en service (c'est pourquoi il est conseillé de posséder un portier compatible supplémentaire et un transpondeur de sécurité pour le PersoCode SR).

4.3.1 Mode éco.

Le mode économie d'énergie concerne le fonctionnement de l'infrarouge du portier. Quand ce mode est activé, l'infrarouge du portier est éteint (et ne peut donc ni émettre ni recevoir d'information). Pour l'activer temporairement,

il faut appuyer sur la touche . Un signal sonore indique que le portier est alors à l'écoute d'une MemoCode, d'un PDA ou du logiciel PékatrèsPC. Au bout de 8 secondes sans transmission, le portier désactive l'infrarouge et émet un nouveau signal sonore pour l'indiquer. Si le mode économie est désactivé, l'infrarouge du portier est toujours actif et ce dernier peut recevoir des informations sans qu'il soit nécessaire de le « réveiller ». Ce mode est plus convivial mais consomme beaucoup plus d'énergie, ce qui le rend utilisable qu'avec les portiers alimentés par le secteur. Ce mode, utilisé sur un portier

à

piles réduirait la vie de ces dernières à quelques semaines.

4.3.2 Seuil d'alerte

La partie centrale de l'onglet « paramètres généraux » de la fenêtre ouverte par le menu « Portiernergie », permet de paramétrer un seuil d'alerte en dessous duquel le portier commence à émettre des signaux sonores pour indiquer qu'un remplacement des piles doit être envisagé sous peu. Ce seuil est réglable entre 2 volts et 4.5 volts. Il est déconseillé de placer ce seuil à 2 volts, sauf à vouloir désactiver la fonction d'alerte. Notez également que la décharge des piles n'est pas linéaire, et que la tension restera proche de 100%

pendant une grande partie de la vie des piles, puis commencera à décroître de plus en plus vite au fur et à mesure qu'on approchera de la fin de leur vie.

4.3.3 Date de changement des piles

La partie inférieure de l'onglet indique la date à laquelle le dernier changement de piles a été détecté. Cette date n'est qu'indicative car elle suppose que l'horloge du portier était correctement réglée lors du remplacement des piles (il peut arriver que le portier détecte que l'heure fournie par l'horloge interne soit erronée, auquel cas le programme indique <DATE INVALIDE> comme date de changement des piles, et ce jusqu'à ce qu'un réglage de l'horloge soit effectué) et que les nouvelles piles délivrent une tension notablement supérieure aux anciennes. En particulier, le remplacement de piles neuves par d'autres – neuves ou usagées – ne saurait être détecté. De la même façon, le remplacement de piles usagées par d'autres piles usagées ne pourra pas être détecté. Dans ces cas, la date de changement des piles n'évoluerait pas.

4.3.4 Tension maximale

L'onglet « Paramètres avancés » n'est accessible que si l'option « Affichage des paramètres avancés » a été activé (cf. §7.2). Il permet de préciser la tension maximale fournie par les piles lorsqu'elles sont neuves. Cette tension maximale est normalement automatiquement détectée par le portier lors de la première mise sous tension. Elle est automatiquement réglée à 3v ou 4.5v selon que le portier est alimenté par 2 ou 3 piles de 1.5v.



Il n'est donc en théorie pas nécessaire de modifier cette valeur qui sert de référence pour le remplissage, la couleur et le pourcentage d'énergie restante affiché dans les piles bâton de l'onglet précédent et du panneau principal. Néanmoins, il peut arriver que la détection automatique soit erronée (par exemple si la première mise en service a été réalisée avec des piles usagées), et il peut donc arriver dans de très rares occasions qu'il faille ajuster manuellement cette valeur.

4.4 Gestion du clavier

Le menu « Clavier » permet en particulier de paramétrer la façon dont se comporte le portier en cas de saisie de codes erronés, ainsi que la façon dont doivent être interprétés les codes saisis.

Note: Le blocage concerne également les codes transmis par infrarouge (via une MemoCode par exemple). Ainsi, si une MemoCode contient trop de codes invalides pour ce portier, elle peut provoquer le blocage du clavier.



De plus, en cas de blocage clavier, les codes transmis par infrarouge sont également refusés, qu'ils soient valides ou non.

4.4.1 Alarme blocage clavier

Le paramètre « Alarme blocage clavier » indique si le portier doit émettre un signal sonore d'alarme en cas de blocage clavier. Le blocage survient suite à la saisie d'un certain nombre de codes erronés successifs. Lorsque ce nombre est atteint, si l'alarme est activée, le portier émettra pendant 30 secondes un signal d'alarme, et passera en mode blocage clavier. Si l'alarme est désactivée, le portier passe simplement en mode blocage clavier, c'est à dire qu'il refuse toute saisie au clavier pendant un temps paramétrable.

4.4.2 Nombre d'erreurs avant blocage

Le champ « Nombre d'erreurs avant blocage » permet de préciser combien de codes erronés successifs sont autorisés avant que le clavier ne se bloque. Si ce paramètre est à 0, le clavier ne se bloque jamais. S'il est à 1, il se bloque dès qu'un code erroné est saisi. La valeur est réglable de 0 à 255, mais il est déconseillé d'utiliser une valeur trop élevée (ou la valeur 0) pour des raisons de sécurité.

4.4.3 Durée du premier blocage

Le champ « Durée du premier blocage » permet de préciser combien de temps le clavier restera inactif suite à la saisie de N codes erronés successifs. Le but de ce blocage est de dissuader un utilisateur non autorisé de saisir des codes au hasard, tout en évitant de pénaliser les utilisateurs autorisés. C'est pourquoi le portier se débloque automatiquement après un certain temps. Ce temps est néanmoins doublé à chaque code erroné successif afin d'augmenter le potentiel dissuasif de cette fonction. Ainsi, si le nombre de codes erronés est

fixé à 3 et la durée de blocage à 1 minute, après le troisième code erroné le portier refuse tout code pendant 1 minute. Si l'on saisit un 4ème code erroné, il se bloque alors pendant 2 minutes, au 5ème il se bloque pendant 4 minutes, etc. Dès qu'un code valide est saisi, le compteur est réinitialisé et l'on dispose à nouveau de 3 codes erronés avant un blocage de 1 minute.

4.4.4 Base de numération

L'onglet « Paramètres avancés » n'est accessible que si l'option « Affichage des paramètres avancés » a été activée (cf. §7.2). Il permet d'indiquer au portier de quelle façon interpréter les codes saisis. Cette interprétation dépend en effet aux nombre de touches disponibles sur le clavier, ce qui dépend du modèle de portier PersoCode.



Cependant cette valeur a normalement été pré-réglée à la fabrication et ne doit à priori pas être modifiée par l'utilisateur. N'utilisez cette fonction que sur instruction expresse d'un technicien Spartime. Toute utilisation inadéquate provoquerait assurément un dysfonctionnement (réversible) de votre portier.



Ce paramètre doit être configuré de façon identique dans le portier et dans le logiciel de génération des codes, sans quoi les codes seraient refusés par le portier.

4.5 Gestion des modes de configuration

Le menu « Configuration » permet de modifier le comportement du portier en le plaçant dans des modes de fonctionnement particuliers correspondant à des usages précis.

4.5.1 Type de portier (Gestion de l'Anti-pass-back)

L'onglet « Paramètres généraux » permet d'utiliser le mode « antipassback », en conjonction avec des MemoCodes (ce mode n'est utilisable qu'avec des MemoCodes). Dans ce mode, plusieurs portiers fonctionnent de concert pour protéger une zone dans laquelle on ne peut entrer que si on en est sorti, et vice-versa.



Pour ce faire, les portiers doivent être placés dans une même zone dans la MemoCode, et chaque portier délimitant la zone doit être paramétré en type

« entrée » s'il permet d'entrer dans la zone, ou « sortie » s'il permet d'en sortir. La MemoCode gère alors un jeton qu'elle donne aux portiers de type « entrée », et qu'elle récupère de la part des portiers de type « sortie ». Sans le jeton, il est impossible d'entrer dans la zone (C'est qu'il a déjà été donné à un portier de type « entrée », et qu'on se trouve donc déjà à l'intérieur de la zone), et avec le jeton, il est impossible de sortir de la zone.

Ce mode de fonctionnement est particulièrement utile, par exemple pour la gestion d'un parking dans lequel chaque utilisateur n'a le droit de garer qu'un seul véhicule. Il lui est alors impossible de faire entrer un véhicule dans la zone tant qu'il n'en est pas déjà sorti.

Note: *Il est possible d'imbriquer plusieurs zones les unes dans les autres, et également d'autoriser un nombre de jetons supérieur à 1. Ainsi l'utilisateur peut avoir par exemple le droit de faire entrer 2 véhicules dans le parking avant de devoir en sortir au moins 1 pour pouvoir entrer à nouveau. Pour plus de détails, se reporter au manuel des MemoCodes et des serveurs de codes gérant les MemoCodes.*

Le mode par défaut est le mode « Standard » dans lequel le portier ne délivre ni ne requiert aucun jeton.

4.5.2 Codage des sorties

L'onglet « Paramètres avancés » n'est accessible que si l'option « Affichage des paramètres avancés » a été activée (cf. §7.2). Il permet de modifier la façon dont le portier interprète l'information intrinsèque au code. En effet, une partie de l'information intrinsèque au code peut servir

à différentes choses suivant la façon dont sont configurés le serveur de code et le portier.



Il est important que le serveur de code et le portier soient configurés de la même façon.

Note: *L'information intrinsèque au code utilisée pour gérer ces différents modes est la même, ces modes sont donc par essence incompatibles entre eux. Il est par exemple impossible de multiplier le nombre d'utilisateur par 8 tout en gérant un réseau de porte ou/et en souhaitant désactiver une alarme en même temps que l'ouverture de la porte.*

4.5.2.1 Codage des sorties en Mode Standard

En mode « Standard », cette information est utilisée pour indiquer

quelle(s) sortie(s) (S0, S1, S2, ou n'importe quelle combinaison de ces sorties) doi(ven)t être activée(s). Ce mode permet de piloter jusqu'à 3 portes, ou d'allumer un éclairage et de désactiver une alarme en plus de provoquer l'ouverture de la porte. Seuls certains portiers PersoCode S permettent effectivement l'usage de ces 3 sorties (PersoCode S-Elec par exemple). Néanmoins, dans la plupart des cas, les portiers doivent être configurés en mode Standard, avec seule la sortie S0 activée.

Note: *Le mode standard, permettant la gestion de 3 portes ou autres dispositifs n'est pas nécessairement compatible avec tous les types de portiers. En effet, certains comme le portier « PersoCode SR » par exemple ne savent piloter qu'une seule sortie, et si un tel portier est configuré en mode standard, il convient de ne délivrer des codes n'activant que S0 sans quoi le code sera rejeté (avec le message d'erreur dans le journal « Sorties incohérentes »).*

4.5.2.2 Codage des sorties en Mode Utilisateurs étendus

En mode « Utilisateurs étendus », cette information est utilisée pour augmenter (multiplier par 8) le nombre d'utilisateurs pouvant obtenir un code au même moment (avec exactement le même début, la même durée, [etc. cf. §4.2.4](#) pour plus de détails).

4.5.2.3 Codage des sorties en Mode numéro de porte

En mode « numéro de porte », cette information est utilisée pour gérer un réseau de portes. Dans ce réseau, une porte principale (portant obligatoirement le numéro 0) est placée en amont et dessert jusqu'à 7 autres portes (numérotées de 1 à 7). Un utilisateur possédant un code contenant le numéro de porte 4 par exemple pourra donc franchir la porte 0 et la porte 4 avec le même code, mais aucune des 6 autres portes. Attention, ce mode doit être utilisé en conjonction avec le clonage (cf. [§4.9](#)).

4.6 Gestion des entrées/sorties

Le menu Entrée/Sortie permet de préciser quel type signal électrique est envoyé sur les sorties lorsqu'un code doit en activer une, et quel comportement adopter lorsqu'un signal électrique est détecté sur une entrée. Il permet également à l'installateur de tester rapidement que l'installation fonctionne sans pour autant disposer d'un code actif.

4.6.1 Types de sortie

Dans les trois premiers onglets, S0, S1 et S2, la partie supérieure permet de préciser quel type de signal appliquer aux sorties. Ces sorties peuvent être configurées dans l'un des trois modes suivants: Impulsionnel, Bistable ou Inactive.



4.6.1.1 Sortie Impulsionnelle

En mode « Impulsionnel », la sortie est par défaut à l'état bas, et lors de la saisie d'un code valide elle passe à l'état haut pour une durée fixée (2 secondes par exemple) après quoi elle retourne automatiquement à l'état bas.

Note: Le mode impulsionnel peut être paramétré sur « 0 secondes ». Ce mode correspond à une impulsion très brève de 25 millièmes de seconde (soit 0,025 secondes et non pas exactement 0) qui peut être suffisante pour certains dispositifs (PersoCode SR par exemple), et permet d'éviter tout gaspillage d'énergie.

4.6.1.2 Sortie Bistable

En mode « bistable », à chaque code valide saisi, la sortie bascule, c'est à dire que si elle est à l'état logique « haut » et que l'on tape un code, elle passe à l'état logique « bas », et y reste jusqu'à ce qu'un nouveau code valide soit saisi et la fasse basculer de l'état bas à l'état haut.

4.6.1.3 Sortie Inactive

En mode « Inactive », aucun signal ne peut être appliqué à cette sortie. Tout code qui tenterait d'actionner une sortie Inactive se verrait rejeté avec comme message dans le journal « Sorties inadéquates ».

Note: Il est recommandé de rendre Inactive toute sortie non connectée de votre portier, afin d'accroître la sécurité.

4.6.2 Action en fin de code

Le paramètre « Action en fin de code » indique au portier qu'il doit générer le signal de sortie configuré ci-dessus non seulement lors de la saisie du code, mais également à la fin de validité de ce code (uniquement pour les

codes dont la durée est inférieure à 24 heures). Cela est particulièrement utile en particulier pour gérer un éclairage ou une alarme: Lors de la saisie du code, un signal est envoyé à l'éclairage (pour l'allumer) ou à l'alarme (pour la désactiver). Lorsque l'on arrive à la fin de validité du code, et sans qu'il ne soit nécessaire de faire quoi que ce soit, un signal est envoyé à l'éclairage (pour l'éteindre) ou à l'alarme (pour la ré-activer). Cela permet à la fois d'éviter que l'utilisateur n'oublie d'éteindre la lumière ou de ré-activer l'alarme, mais également de contraindre cet utilisateur à respecter le créneau horaire qui lui a été attribué: S'il reste dans les locaux après la fin de validité de son code, il sera contraint de le faire dans l'obscurité, ou bien l'alarme sera déclenchée par sa présence.

4.6.3 Action liée à l'entrée

L'onglet « Entrée » permet de configurer le comportement à adopter lorsqu'un signal est appliqué sur l'entrée. Ce comportement peut être « Aucun » auquel cas rien ne se passe lorsqu'un signal est appliqué sur l'entrée (si ce n'est un enregistrement dans le journal si ce type d'événement doit être enregistré).

4.6.3.1 Activation de S0

On peut également activer systématiquement la sortie (mode « Sortie »), ce qui est utile par exemple si l'entrée logique est reliée à un bouton poussoir situé à l'intérieur et permettant le déverrouillage de la porte de l'intérieur.

4.6.3.2 Déport de la touche VAL

La troisième option est un déport du bouton  , ce qui provoquera une activation de la sortie que si l'on se trouve en mode dérogation ou agenda. Ce mode est particulièrement utile si l'on connecte à l'entrée logique un détecteur de présence qui lorsqu'un utilisateur s'approche déclenche l'ouverture si le portier est en mode dérogation ou agenda. Un local accueillant du public par exemple peut être placé en mode agenda. Ainsi le personnel arrivant avant le début d'ouverture en mode agenda doit saisir un code, mais dès l'heure d'ouverture au public, le simple fait de s'approcher de la porte enverra un signal sur l'entrée, et l'ouverture sur agenda sera provoquée.

4.6.4 Lecture de l'entrée logique

L'onglet « Paramètres avancés » est spécialement dédié à l'installateur afin de tester le bon fonctionnement de l'installation. L'onglet n'est accessible que si l'option « Affichage des paramètres avancés » a été activé (cf. §7.2). Il est composé de 2 boutons qui ne fonctionnent qu'en face du portier.



En effet, contrairement à toutes les autres fonctions, ces deux boutons ne travaillent pas sur la copie locale des paramètres mais donnent directement des ordres au portier via l'infrarouge. Ce dernier doit donc être activé en

appuyant sur la touche , du portier (sauf si le mode économie d'énergie est désactivé).

Lorsque l'on appuie sur le bouton « lire l'entrée », PékatrèsPC interroge le portier sur l'état de l'entrée logique et l'affiche à l'écran. Il est ainsi possible de vérifier le bon fonctionnement d'un bouton poussoir qui y serait relié.

4.6.5 Activation de la sortie S0 (Mode de test)

Le bouton « Activer la sortie » quant à lui, envoie l'ordre au portier d'activer la sortie, puis une seconde plus tard de la désactiver. Cela permet de vérifier que le signal de sortie est bien pris en compte sans disposer d'un code valide. Néanmoins, du fait de ce mode de fonctionnement il convient de veiller à maintenir la clef de transfert USB/Infrarouge en vis-à-vis du portier pendant toute la manipulation. Si la clef de transfert est retirée avant que l'ordre de désactiver la sortie ne soit donné, celle-ci restera à l'état haut (un message d'erreur sur PékatrèsPC s'affiche alors). Dans ce cas, il suffit de recommencer la manipulation et de la laisser aller jusqu'au bout pour remettre la sortie à l'état normal.

Note: Cette fonction permet à un installateur d'entrer sur n'importe quelle porte équipée d'un PersoCode S pourvu qu'il dispose d'un code installateur valide. C'est pour cette raison que les codes installateurs ne sont valides qu'une seule journée, ce qui est suffisant pour une installation, et qu'il est inutile de fournir le code gestionnaire à un installateur. L'installateur est ainsi dégagé de tout soupçon en cas de fraude.

4.7 Gestion de la dérogation

Le menu « PortierDérogation/Agenda » permet de paramétrer les modes dérogation et agenda qui sont des modes spéciaux permettant temporairement de faire entrer des personnes ne disposant pas de codes.



La partie supérieure du premier onglet permet d'activer ou non le mode dérogation. Si ce mode est activé, les utilisateurs possédant un code valide peuvent temporairement désactiver le contrôle d'accès, et donc faire entrer des personnes (sous leur responsabilité) sans qu'il ne soit nécessaire de taper un code. Pour ce faire, il leur suffit de saisir leur code, de le valider (bouton **Val**), puis de saisir une durée en heures (entre 1 et 24), puis de valider (bouton **Val**). Par exemple, si l'utilisateur tape la séquence D6C00 + **Val** + 3 + **Val** et que son code est valide, il permet à n'importe qui d'entrer à sa suite en appuyant simplement sur le bouton **0**, sans entrer de code, et ce pendant 3 heures. Au bout de 3 heures, le contrôle d'accès est rétabli automatiquement et un simple appui sur **Val**, ne sera plus suffisant pour provoquer l'ouverture de la porte.

Note: Il est possible de ne permettre la dérogation que pendant 30 minutes en saisissant **A** comme durée (séquence D6C00 + **Val** + **A** + **Val** par exemple).

Note: Si la durée saisie est supérieure à la durée de validité du code (par exemple l'utilisateur possède un code de durée une heure, et demande une dérogation pendant 3 heures), c'est la durée de validité du code qui est retenue. Ainsi, dès que le code cesse d'être valide, la dérogation cesse également.

Note: Il est possible d'annuler une dérogation avant la durée initialement prévue en saisissant son code, en le validant, puis en saisissant **C** (comme « cesser ») et en validant (séquence D6C00 + **Val** + **C** + **Val** par exemple).

4.8 Gestion de l'agenda

Le mode agenda permet également de désactiver temporairement le contrôle d'accès et de permettre à n'importe qui d'entrer en appuyant

simplement sur , mais cette fois selon des créneaux horaires prédéfinis. Le portier peut alors passer automatiquement en mode agenda à l'horaire prédéfini, ou bien nécessiter préalablement qu'une personne autorisée saisisse son code valide suivi de  (séquence D6C00+  +  +  par exemple).

L'option située dans le bas de l'onglet permet de choisir entre ces deux modes de fonctionnement de l'agenda.

Note: Il est possible de sortir du mode agenda avant la fin du créneau en saisissant un code valide suivi de la touche  (comme « cesser », séquence D6C00+  +  +  par exemple).

4.8.1 Mode agenda automatique

Si la liste de choix affichée dans le bas de la fenêtre qui apparaît lorsque l'on sélectionne le menu « PortierDérogação/Agenda » affiche « Automatique », le portier passera automatiquement en mode agenda sur les  plages valides qui ont été définies, et ce sans intervention d'un utilisateur.

Dans ces plages horaires, il suffit donc aux usagers d'appuyer sur le bouton pour ouvrir la porte. A la fin de chaque plage, le portier repasse automatiquement en mode « contrôle d'accès ».

4.8.2 Mode agenda sur code

Si cette liste de choix affiche « Sur code », alors le portier reste en mode « contrôle d'accès » tant qu'un utilisateur muni d'un code valide n'a pas activé la plage grâce à la séquence CODE+ + e+ . Cette plage peut être activée par avance en saisissant cette séquence avant le début effectif de la plage, néanmoins le portier ne passera en mode agenda qu'au début de la plage programmée.

4.8.3 Définition des plages horaires

Les onglets suivants permettent de définir les créneaux de l'agenda pour tous les jours de la semaine. Il est possible de définir deux plages d'accès libre par jour, et ce pour chaque jour de la semaine.

Note: Comme toujours dans le système PersoCode, l'heure de début est incluse, et l'heure de fin exclue,

à la seconde près. Ainsi, si une plage est définie de



8h00 à 9h00, l'appui sur  ouvrira la porte entre 8h00:00 et 8h59:59 (jusqu'à la dernière seconde avant 9h00). A 9h00:00, l'appui sur  n'ouvrira plus la porte. Donc, si l'on souhaite ne pas utiliser l'une des plages mises à disposition, il suffit de mettre l'heure de début égale à l'heure de fin (la valeur par défaut est 0h00 en début et en fin).

4.9 MultiActivités

Certains portiers, dits « MultiActivités », supportent la définition d'un planning d'activités hebdomadaires. Ces portiers supportent la définition de 127 activités différentes, chacune pouvant disposer d'au plus 128 créneaux dans la semaine. Ces portiers permettent donc d'utiliser des codes dont la validité peut être très complexe puisqu'elle peut être très découpée sur la semaine (par exemple un code valide le lundi matin, puis le mercredi toute la journée, puis dans la nuit du jeudi, et le matin et le soir du samedi, etc...), et que chaque créneau est défini à la minute près et peut durer de une minute à une semaine. L'usage de ces codes nécessite donc la définition d'un planning hebdomadaire qui doit être transmis au portier. Le planning est défini grâce au logiciel « PersoCodeMulti » (se reporter au manuel de ce logiciel pour plus de détails sur la génération de ce planning), lequel génère un fichier nommé « gabarit_XXX.pdb », contenant toutes les données relatives à ce planning et qu'il est nécessaire de transmettre au portier.

Le logiciel PékatrèsPC est capable d'interpréter ces fichiers, et de transmettre au portier le planning hebdomadaire qu'ils contiennent. Pour cela, il suffit d'utiliser le menu « PortierMultiMultiActivités », lequel fait simplement apparaître une fenêtre permettant de spécifier le chemin du fichier « gabarit_XXX.pdb » relatif au portier courant. Une fois le chemin d'accès au fichier défini, l'appui sur le bouton OK permet l'import des données dans la copie locale des paramètres du portier. Comme pour tous les autres paramètres, il convient de réaliser un export de ces paramètres avant que le portier ne puisse accéder à ces modifications.

4.10 Clonage

Le menu « PortierClonaClonage » influe sur les paramètres cryptographiques propres au portier. En effet, chaque portier possède à la fabrication un jeu de paramètres cryptographiques (notamment une clef) unique, ce qui fait que chaque portier décode l'information d'une façon qui lui est propre.



Ainsi, chaque portier répond à son propre jeu de codes, et même si l'information intrinsèque à un code est la même (même heure de début, même durée, etc...) pour deux portiers, cela se traduira par deux codes complètement différents. Cela garanti que si un utilisateur possède un code valide sur un portier, il ne lui permettra pas d'entrer sur un autre portier avec ce même code.

Cependant il est des cas où l'on souhaite justement que l'utilisateur puisse entrer dans plusieurs endroits avec le même code. Dans ce cas il est possible de « cloner » des portiers, c'est à dire remplacer son jeu de paramètres cryptographiques par ceux d'un autre portier. Ainsi, ces deux portiers clonés répondront alors de la même façon aux même codes.

Attention, avant d'utiliser cette fonction, veuillez noter qu'elle est irréversible (les paramètres cryptographiques initiaux du portier cloné sont définitivement perdus), et qu'il est impossible de limiter le clonage à une partie des utilisateurs. Ainsi si un utilisateur peut entrer sur deux portiers avec le même code, cela signifie que TOUS les utilisateurs qui peuvent entrer sur l'un pourront entrer sur l'autre.

Note: *Il est néanmoins possible de moduler légèrement ceci et de permettre à un utilisateur d'entrer avec le même code sur deux portes, et pourtant d'interdire l'accès à l'une de ces deux portes aux autres utilisateurs. Voir le §4.5.2.3 concernant le numéro de porte pour plus de détails.*

5 Export des paramètres d'un portier PersoCode S

Le menu « FichierExp↳Exporter » réalise exactement l'opération inverse de l'import, c'est à dire qu'il envoie la copie locale modifiée au portier par infrarouge afin que ce dernier remplace ses paramètres par ceux qui ont été modifiés. Il est impératif d'utiliser ce menu après avoir modifié des paramètres via PékatrèsPC sans quoi le portier ne saurait prendre en compte ces modifications. Ce menu n'est actif que si la copie locale actuellement utilisée a subi des modifications.

Note: *Lors de l'export, la clef de transfert USB/Infrarouge interroge le portier*

situé en vis à vis pour connaître son numéro de série, et vérifie que la copie locale actuellement utilisée lui correspond avant de lui transmettre les modifications. Ainsi, si la copie locale ouverte concerne le gymnase, mais que l'on utilise le menu exporter devant la salle des associations, un message d'erreur indiquera l'impossibilité de réaliser l'export (mauvais portier). Il faut donc bien faire attention, en particulier lors d'une mise à l'heure de sélectionner correctement la copie locale à modifier, ou mieux, de faire systématiquement un import au préalable.

5.1 Procédure

Pour lancer un export infrarouge des paramètres, il convient d'utiliser le menu « FichierExp_Exporter » présent dans la fenêtre principale. Il convient également qu'une clef de transfert USB/Infrarouge soit connectée, sans quoi un message d'erreur indiquera l'impossibilité de réaliser l'export.



Une boîte de dialogue apparaît alors, rappelant la procédure à suivre scrupuleusement:

• **Activer le port Infrarouge du portier en appuyant sur la touche**

• Cette étape ne concerne en fait que les portiers dont le « [Mode eco.](#) » (cf. [§4.3.1](#)) est activé. Néanmoins, appuyer sur la touche **a**



d'un portier dont le mode éco est désactivé ne perturbe en rien son fonctionnement. L'activation de l'infrarouge est signalée par l'émission d'un son de plus en plus aigu, durant environ une seconde, de la part du portier. Attention, un portier en mode éco désactive son infrarouge automatiquement au bout de 8 secondes. Cette désactivation est signalée par l'émission d'un son de plus en plus grave, durant environ une seconde, de la part du portier. Il est impératif que vous ayez pressé le bouton **OK** (cf. prochaines étapes) AVANT que l'infrarouge n'ait été désactivé, sans quoi il faut reprendre la procédure du début.

- **Diriger la Clef de transfert USB/Infrarouge vers le portier.** La communication infrarouge est en effet une communication directionnelle et à courte portée. Il s'agit de faire en sorte que le portier et la clef de transfert soient à même de dialoguer. Se référer au [§3.1.3](#) pour un positionnement relatif correct du portier et de la clef de transfert.

- **Presser** . Lorsque vous êtes prêt, que les étapes précédentes ont été réalisées, il convient d'en avertir le logiciel PékatrèsPC en cliquant sur , ou encore en pressant la touche « Entrée » de votre clavier. Attention, il est impératif que ce bouton ait été pressé AVANT que le portier ne désactive son infrarouge (soit 8 secondes après l'avoir activé).
- **Ne plus bouger** pendant le transfert. En effet, le dialogue infrarouge entre le portier et la clef dure environ une seconde, et pendant ce temps il est important de rester immobile autant que faire se peut, afin d'éviter de perturber la communication. A l'issue de l'export, une boîte de dialogue annonce le succès ou l'échec de l'opération. A l'apparition de ce message, et à ce moment là seulement, il est possible de ne plus conserver l'alignement et la distance idéaux entre le portier et la clef de transfert.

En cas d'erreur lors de l'export, il convient de recommencer la procédure au début, en veillant à respecter les consignes de positionnement données au [§3.1.3.](#)

5.2 Positionnement relatif

Le positionnement relatif de la clef de transfert USB/Infrarouge et du portier est exactement le même que lors de l'import. Veuillez donc vous référer au [§3.1.3.](#)

6 Journal des évènements

Le menu « Portierour_nJournal » permet de consulter les 3858 derniers événements survenus sur le portier. Il permet également de paramétrer quels événements doivent être sauvegardés ou « oubliés », et ainsi d'ajuster la vitesse à laquelle le journal se remplit. Le journal est une mémoire « circulaire », c'est à dire que lorsqu'elle est pleine, les événements les plus récents écraseront les événements les plus anciens.

6.1 Téléchargement

Le premier onglet de la fenêtre de journal permet la consultation et le téléchargement du journal. Attention, Le journal n'est PAS téléchargé en même temps que les paramètres du portier, car sa taille impose une dizaine secondes de téléchargement. Il faut donc pointer la clef de transfert USB/Infrarouge vers le portier (dont l'infrarouge a été activé en appuyant sur la touche





), et presser le bouton ' Télécharger afin d'obtenir la liste des derniers événements.

Comme indiqué plus haut, ce téléchargement peut être relativement long, et une barre de progression indique le niveau de réalisation de ce téléchargement.

Note: Si la copie locale ouverte lors de la sélection du menu « Portierour_nJournal » ne correspond pas au portier situé en vis à vis de la clef de transfert au moment du téléchargement du journal, un message d'erreur indiquera l'impossibilité de ce téléchargement.

Note: Les portiers ne mémorisent que les 3858 derniers événements, mais le logiciel PékatrèsPC réalise une « compilation » de tous les téléchargements successifs, et supprime les doublons dans le cas où l'option de nettoyage de la mémoire des portiers n'ait pas été sélectionnée (cf. §7.1.2). Il est donc possible d'avoir dans le logiciel PékatrèsPC beaucoup plus de 3858 événements par portier.

6.2 Consultation

Une fois le téléchargement du journal effectué, la liste des événements apparaît (ou se met à jour) par ordre chronologique, dans la fenêtre centrale. On y trouve la date et l'heure de l'événement, un court descriptif, et éventuellement un paramètre (comme la valeur du code saisi par exemple). Il est possible de naviguer dans la liste grâce à la barre de défilement située sur le côté droit. Pour plus de clarté, on peut sur-ligner un événement en le sélectionnant, ce qui le distingue bien de ceux qui l'entourent. Par ailleurs, afin de bien les distinguer, les événements correspondants à des « erreurs » (code erroné, blocage clavier, etc...) sont affichés en rouge.

6.3 Consolidation des données

Les lignes de journal téléchargées font parfois apparaître (en mode gestionnaire uniquement) le code saisi au clavier qui a déclenché l'évènement. Pour un confort de lecture accru, il peut être intéressant de compléter ce code saisi par le nom de la personne à laquelle le code a été attribué. C'est le but du bouton **Consolider** présent à côté du bouton Télécharger. Un appui sur ce bouton permet d'importer un fichier au format csv issu du logiciel de génération des codes (PersoCodeCD, via le menu Historique/Du logiciel/Exporter la sélection par exemple). Ce fichier en provenance du logiciel de génération des codes permet d'associer un nom d'utilisateur à un code distribué.

6.4 Suppression d'enregistrements

Il est possible de supprimer du journal des événements qui « pollueraient » l'affichage. Pour cela il suffit de les sélectionner (en maintenant éventuellement la touche SHIFT ou CTRL pour effectuer une sélection multiple), puis de cliquer avec le bouton droit de la souris sur la liste des événements.



Ceci fait apparaître un menu contextuel qui permet la suppression des événements sélectionnés.

La suppression est définitive. En revanche, si l'option de nettoyage de la mémoire du portier n'a pas été sélectionnée, il est possible que ces événements ré-apparaissent au prochain téléchargement du journal.

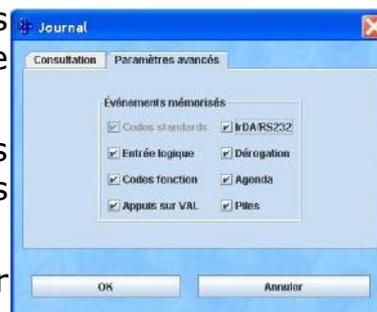


6.5 Configuration des événements mémorisés

L'onglet « Paramètres avancés » permet d'indiquer quels types d'événements doivent être sauvegardés dans le journal, et ainsi d'éviter qu'il ne se remplisse trop vite en enregistrant des informations qui ne sont pas pertinentes pour votre usage spécifique.

Les codes « standards » regroupent les codes permanents, les codes occasionnels, les codes périodiques, les codes instantanés et les codes Perso.

Il n'est pas possible de désactiver leur enregistrement car ils représentent le fonctionnement de base du portier. De la même façon, les codes erronés sont également sauvegardés sans qu'il ne soit possible de désactiver cet enregistrement.



Voici la liste exhaustive des événements que l'on peut trouver dans le journal, ainsi que le type auquel ils appartiennent, et la signification du paramètre éventuellement associé :

Type d'événement	Événement	Paramètre	Commentaire
Codes standards	Ouverture sur code valide	Valeur du code	Le code valide en paramètre a été saisi et a permis l'ouverture
	Hors plage de validité	Valeur du code	Le code en paramètre a été saisi en dehors de sa (ses) plage(s) de validité et n'a donc pas permis l'ouverture
	Code inconsistant	Valeur du code	Le code en paramètre contient des informations incohérentes et n'a donc pas permis l'ouverture. Il s'agit souvent d'une erreur lors de la saisie du code, ou

			d'un code destiné à un autre portier
	Code opposé	Valeur du code	Le code en paramètre est valide mais fait l'objet d'une opposition sur code et n'a donc pas permis l'ouverture
	Sorties incohrentes	Valeur du code	Le code en paramètre demande l'activation de sorties d'alarmes non utilisées par ce portier et n'a donc pas permis l'ouverture.
	Code usagé	Valeur du code	Le code en paramètre est un code à usage limité qui a déjà été utilisé le nombre de fois qu'il était imparti et il n'a donc pas permis l'ouverture.
	Hors gabarit de semaine	Valeur du code	Le code en paramètre est valide, mais a été saisi en dehors des plages autorisées par le gabarit hebdomadaire de ce portier et n'a donc pas permis l'ouverture.
	Période de cong	Valeur du code	Le code en paramètre n'est pas autorisé pendant les périodes de congé et il n'a donc pas permis l'ouverture.
	Période fermée	Valeur du code	Le code en paramètre n'est pas autorisé pendant les périodes fermées et il n'a donc pas permis l'ouverture.
	Jour ferm	Valeur du code	Le code en paramètre n'est pas autorisé pendant les jours fers et il n'a donc pas permis l'ouverture.
	Mauvais numéro de porte	Valeur du code	Le code en paramètre demande l'activation d'une porte dont le numéro est différent de celui de ce portier et n'a donc pas permis l'ouverture.
	Type de code désactivé	Valeur du code	Le code en paramètres est d'un type qui a été désactivé dans ce portier, et n'a donc pas permis l'ouverture.
	Blocage clavier	Durée du blocage	Le clavier a été bloqué, interdisant toute manipulation pendant le nombre de minutes en paramètre, suite à la saisie erronée de N codes consécutifs.
	Ouverture sur action fin de code	Aucun	L'ouverture a été provoquée automatiquement car on a atteint la fin de validité d'un code précédemment saisi activant l'action en fin de code.
Codes fonction	Code fonction	fonction	Un code fonction correct a été saisi permettant l'ajout ou la suppression d'un code perso ou d'une opposition sur code, ou encore une mise à l'heure. Le paramètre précise l'action effectuée par le code.
	Code fonction inconnu/erroné	Aucun	Un code fonction erroné a été saisi. Aucune action n'a été effectuée.
Entrée logique	Ouverture sur entrée logique	Aucun	L'ouverture a été provoquée suite à la détection d'une action sur l'entrée logique (bouton poussoir intérieur par exemple)
	Entrée désactivée	Aucun	Une action a été détectée sur l'entrée logique mais celle-ci est désactivée, aucune ouverture n'a donc eu lieu
Drogation	Entrée en mode dérogation	Durée	Le mode dérogation a été activé pour une durée précisée en paramètre.
	Sortie forcée du mode drogation	Aucun	Le mode drogation a été désactivé avant sa durée initialement prévue.
	Dérogation désactivée	Aucun	Une tentative d'entrée en mode dérogation a été effectuée mais ce mode est désactivé dans le portier.
Agenda	Entrée en mode agenda	Aucun	Le mode agenda sur code a été activé (le passage automatique en mode agenda n'est pas enregistrable)
	Sortie forcée du mode agenda	Aucun	Le mode agenda a été désactivé avant sa fin initialement prévue
IrDA	Communication IrDA	Identifiant	Une communication IrDA a eu lieu entre le portier et un PDA ou une MemoCode. Dans le cas d'une MemoCode, le paramètre précise le numéro de série de cette dernière, dans le cas d'un PDA, le paramètre précise le nom de l'application utilisée.
	IrDA mode gestionnaire/installateur	Valeur du code	Une code gestionnaire ou installateur précise en paramètre a été utilisé pour accéder aux paramètres du portier.
	Mode gest./install. refusé	Valeur du code	Une tentative d'accès aux paramètres du portier a été rejetée pour cause de code gestionnaire ou installateur erroné.
Piles	Changement de piles	Tension	Un changement de piles a été détecté

Appuis sur VAL	Ouverture libre (agenda)	Aucun	Un appui sur la touche VAL a déclenché une ouverture car le mode agenda était activé
	Ouverture libre (drogation)	Aucun	Un appui sur la touche VAL a déclenché une ouverture car le mode drogation était activé
	Appui sur VAL hors déro. ou agenda	Aucun	Un appui sur la touche VAL n'a pas déclenché l'ouverture car ni le mode agenda ni le mode dérogation n'étaient actifs à ce moment.

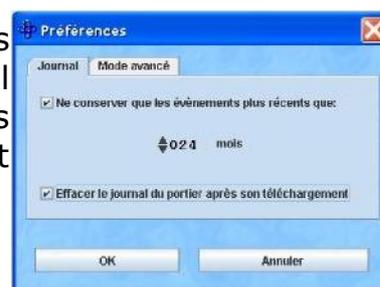
7 Réglage des préférences

Le menu « FichierPr Préférences » permet de configurer certains comportements du logiciel PékatrèsPC, concernant notamment le journal et les paramètres avancés des portiers.



7.1 Préférences du journal

Le premier onglet de la fenêtre de préférences permet de configurer certaines options du journal. Il est grâce à cet onglet possible de ne conserver que les événements les plus intéressants dans ce journal, et ainsi de le rendre plus aisément consultable.



7.1.1 Suppression automatique des événements trop anciens

La première option permet une suppression automatique des événements trop anciens. En effet, le logiciel PékatrèsPC réalise une compilation du journal à chaque nouveau téléchargement, et il n'est pas forcément souhaitable de conserver l'historique des passages sur une durée trop longue, car cela ne présente pas forcément un intérêt énorme et en revanche ralentit et pollue l'affichage du journal.

Pour utiliser cette fonction, il convient de cocher la case « ne conserver les événements plus récents que », et d'ajuster le nombre de mois situé juste en dessous. Si comme dans l'exemple ci-dessus, on choisit de ne conserver les événements plus récents que 24 mois, tout événement téléchargé plus ancien sera automatiquement supprimé.

7.1.2 Effacement du journal du portier

Il est également possible de nettoyer la mémoire du portier après un

téléchargement réussi. Si Cette option n'est pas sélectionnée, il est probable que de nombreux événements soient téléchargés plusieurs fois depuis le portier (jusqu'à temps qu'ils soient écrasés par des événements plus récents). Le logiciel PékatrèsPC sait reconnaître ces doublons dans la plupart des cas, et les supprime automatiquement.

Néanmoins, le fait de cocher cette case évite ce téléchargement inutile d'événements déjà mémorisés, et cette phase de recherche des doublons, ce qui permet de réduire grandement le temps de téléchargement.

7.2 Préférences des paramètres avancés

Cette option permet d'autoriser l'accès aux paramètres avancés des portiers. Cette activation préalable est destinée à éviter de modifier par erreur les paramètres les plus cruciaux du portier. Ne l'activez qu'après avoir bien lu et compris ce manuel.

Ne l'activez qu'après avoir bien lu et compris ce manuel.



8 Mises à jour du firmware (micro-logiciel)

Le comportement de chaque portier PersoCode S est régi par un logiciel interne au portier, et nommé micro-logiciel, ou firmware. Comme tout logiciel, il subit des évolutions, des corrections, afin d'ajouter de nouvelles fonctionnalités, en modifier d'existantes afin de les rendre plus conviviales, plus en adéquation avec certains besoins ou d'en supprimer certaines erreurs.

Il est possible d'installer ces mises à jour sur les portiers via le logiciel PékatrèsPC et une clef de transfert USB/Infrarouge. Pour cela, après avoir réalisé un import, ou sélectionné une copie locale, il convient d'utiliser le menu « PortierMises Mises à jour », ce qui fait apparaître la fenêtre ci-contre.



Dans un premier temps, il convient de choisir un fichier SPEF, contenant la mise à jour du micro-logiciel. Ces fichiers sont fournis par Spartime au fur et à mesure des évolutions du firmware. Pour choisir le fichier que vous aurez préalablement copié sur l'ordinateur, il suffit de cliquer sur le bouton et de sélectionner l'emplacement du fichier SPEF.



Assurez-vous de bien utiliser le firmware correspondant à votre portier. En effet certaines différences matérielles entre les PersoCodeSR et les KeeperCodeS, par exemple, les rendent incompatibles.

Une fois le fichier SPEF sélectionné, il suffit de cliquer sur le bouton afin de  lancer la procédure. Comme pour l'import ou le téléchargement du journal, il convient d'activer l'infrarouge du portier avant de tenter toute communication, et de veiller à respecter le positionnement relatif de la clef de transfert et du portier décrit au [§3.1.3](#).

Le transfert du fichier de mise à jour vers le portier peut prendre environ une à deux minutes. Il est important de conserver la position idéale de la clef de transfert pendant tout ce temps, et donc de choisir dès le début de la procédure une position confortable.

Pendant le transfert, une barre de progression indique en continu l'état d'avancement du processus. Enfin, un message vous alerte lorsque le firmware est transféré, et le portier émet alors un « bip-bip », indiquant qu'il redémarre avec son nouveau programme.

Note: *Le portier ne dispose pas de suffisamment de mémoire pour stocker l'intégralité de deux firmwares (le courant, et le nouveau). Lors d'une mise*

à jour, le portier est tout d'abord placé dans un mode spécial, dans lequel il ne sait plus rien faire à part télécharger un nouveau firmware. Ce nouveau firmware écrase alors l'ancien au fur et à mesure du téléchargement. Il ne sort de ce mode qu'en cas de téléchargement complet, pour exécuter le nouveau programme qu'il vient de recevoir. Ainsi, une fois une mise à jour amorcée, le portier n'est plus utilisable tant que cette mise à jour n'est pas terminée. En cas d'échec de la mise à jour, il convient donc de recommencer la procédure sans quoi le portier restera inutilisable. Ce mode spécial est par ailleurs fortement consommateur d'énergie, et il peut vider complètement les piles en quelques jours. Il ne faut donc jamais laisser un portier dans ce mode, et recommencer le téléchargement jusqu'à son succès.



Bien que le processus de Mise à Jour ait été conçu pour minimiser ce risque, une erreur de manipulation peut rendre votre portier momentanément inutilisable. N'effectuez donc une Mise à Jour qu'au cas où vous soyez réellement concerné par une évolution, et/ou qu'un technicien de Spartime Innovations vous l'ait demandé.

9 Glossaire

- **Action en fin de code:** Mode de fonctionnement du portier dans lequel la (les) sortie(s) activée(s) lors de la saisie du code est (sont) activée(s)

de nouveau automatiquement à l'expiration de la validité du code. Ce mode ne concerne que les codes d'une durée maximale de 24h.

- **Agenda:** Liste de plages horaires (deux par jour maximum), pendant lesquelles le contrôle d'accès est désactivé (automatiquement ou après validation de chaque plage par un utilisateur muni d'un code), et pendant lesquelles les usagers peuvent entrer en appuyant simplement sur la touche VAL.
- **Antipassback:** Fonction empêchant un utilisateur d'entrer dans une zone s'il n'en est pas préalablement sorti, et vice-versa.
- **Base de numération:** Les codes utilisés dans le système PersoCode sont en fait des nombres. La façon d'écrire ces nombres dépend du nombre de touches disponibles sur le clavier afin de les saisir. Sur la plupart des portiers, la base de numération est 14, correspondant aux 14 touches (0 à 9 et A à D) disponibles pour saisir un code. Il est impératif que le portier et le logiciel de génération des codes utilisent la même base de numération, sans quoi ils ne sauront se comprendre.
- **Chiffrement:** Procédé grâce auquel on peut rendre la compréhension d'un message impossible à toute personne qui n'a pas la clé de (dé)chiffrement.
- **Clef de transfert USB/Infrarouge:** Dispositif électronique doté à la fois d'une interface USB pour un dialogue avec l'ordinateur, et d'une interface infrarouge pour un dialogue avec le portier. Le logiciel PékatrèsPC ne peut dialoguer avec un portier que s'il fonctionne sur un ordinateur équipé d'une telle clef de transfert.
- **Code fonction:** Code généré par certains logiciels de génération de codes, et ne permettant pas un accès au site, mais une modification de certains paramètres des portiers. Il existe ainsi par exemple des codes fonction permettant la mise à l'heure du portier, l'ajout d'un code perso, la suppression d'une opposition sur code, etc...
- **Code Gestionnaire:** Code permettant, via PékatrèsPC, d'accéder à l'ensemble des paramètres d'un portier PersoCode S. Le code Gestionnaire est spécifique à chaque portier, et constant dans le temps, mais peut être personnalisé.
- **Code Installateur:** Code permettant, via PékatrèsPC, d'accéder à un

sous ensemble des paramètres d'un portier PersoCode S. Ce sous-ensemble est suffisant pour une mise en service, mais évite la divulgation d'informations liées à la sécurité. Le code Installateur est spécifique à chaque portier et change tous les jours. Il n'est pas possible de le personnaliser.

- **Copie locale:** Copie, sur l'ordinateur, des paramètres stockés dans le portier, et influant sur son fonctionnement. Le logiciel PékatrèsPC travaille toujours sur une copie locale, réalisée lors d'un Import, et non pas directement dans la mémoire du portier. Toutes les modifications de la copie locale doivent donc être exportées avant de pouvoir être prises en compte par le portier.
- **Déchiffrement:** Opération inverse du chiffrement, consistant à rendre intelligible un message chiffré à l'aide de la clef de (dé)chiffrement.
- **Dérogation:** Désactivation temporaire du contrôle des accès par un utilisateur disposant d'un code valide et souhaitant laisser la porte « ouverte » derrière lui, sous sa responsabilité. La dérogation peut être comprise entre 30mn et 24h, mais ne peut pas excéder la durée de validité du code de l'utilisateur utilisant cette fonction.
- **Événement:** Action extérieure survenue sur le portier. Il peut s'agir de la saisie d'un code valide, de la saisie d'un code invalide, d'une communication infrarouge, etc... Les événements sont mémorisés et horodatés par le portier.
- **Export:** Transfert, par infrarouge et en utilisant une clef de transfert USB/Infrarouge, des paramètres du portier depuis la copie locale jusqu' la mémoire du portier.
- **Import:** Transfert, par infrarouge et en utilisant une clef de transfert USB/Infrarouge, des paramètres du portier depuis sa mémoire jusqu' une copie locale sur l'ordinateur.
- **Journal:** Liste de tous les événements mémorisés par le portier et consultable via le logiciel PékatrèsPC.
- **Micro-logiciel (firmware):** logiciel intégré dans un composant matériel. Régit le comportement des portiers. Peut être mis à jour via le logiciel PékatrèsPC et une clef de transfert USB/Infrarouge.

- **PersoCodeCD:** L'un des logiciels générateurs de codes du système PersoCode.
- **Portier PersoCode (ou Portier):** L'un des matériels interprétant les codes du système PersoCode.
- **Portier PersoCode S:** Portiers PersoCode basé sur une brique matérielle commune et paramétrée par le logiciel PékatrèsPC. Il n'existe pas de produit « Portier PersoCode S » à proprement parler. Il s'agit plutôt d'un terme générique regroupant les produits basés sur cette brique matérielle commune.
- **Profil:** Les profils sont une répartition spécifique du nombre simultané d'utilisateurs pouvant obtenir un code permanent ou occasionnel sur un portier. Il existe des profils prédéfinis, mais il est également possible de créer (en usine) un profil personnalisé, adapté à une application spécifique.
- **Temps de recouvrement:** Extension paramétrable de la durée normale des codes. Il est ainsi possible de déclarer que les codes sont valides jusqu'à 15mn avant leur début théorique, et jusqu'à 15mn après, ce qui fait que les codes de durée 1h par exemple ne se succèdent plus strictement, mais ont parfois une validité commune pendant 30mn.